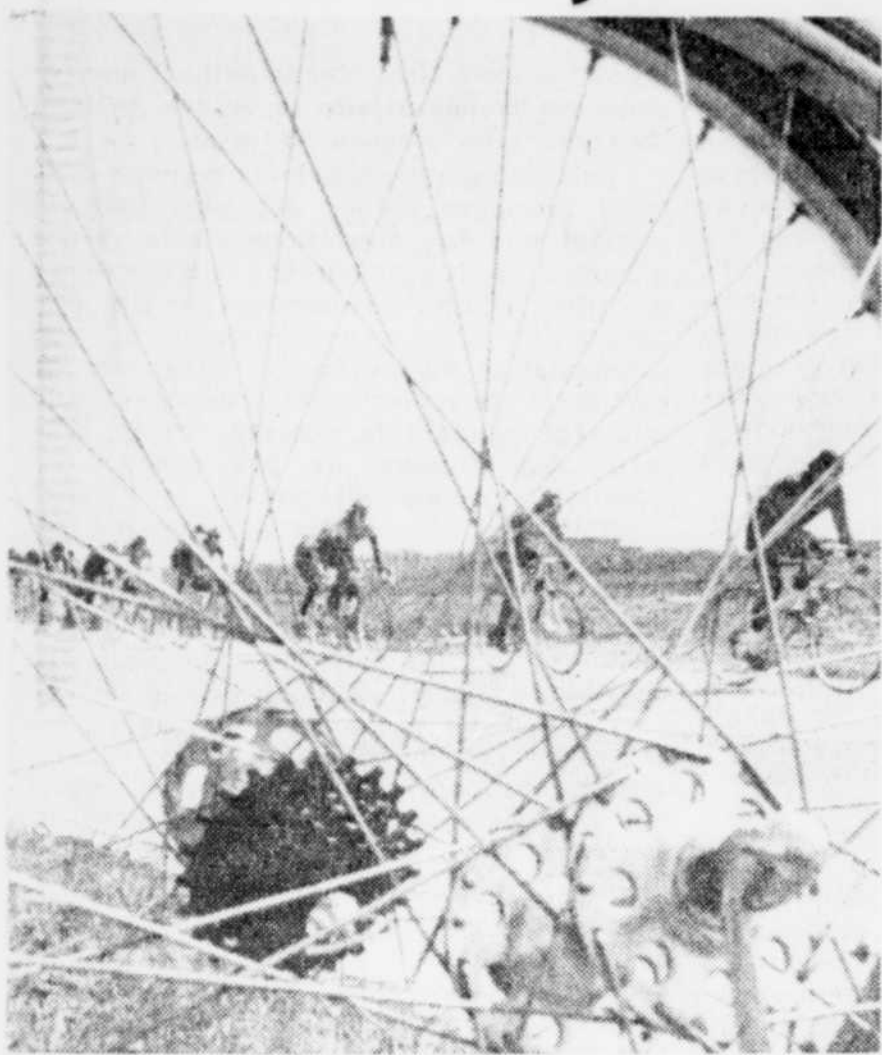


Guillou, l'âme des tours cyclistes



Ce n'est pas tout le monde qui peut courir ce genre de course.

L'industrie du crabe soutenue

L'ANSE-AUX-GASCONS — L'industrie québécoise du crabe recevra une aide financière de \$2,8 millions.

C'est ce qu'a annoncé le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. Jean Gagnon.

Le ministre a expliqué que le marché du crabe était présentement dans une phase d'ajustement. Cette année, les rendements de la pêche au crabe ont été exceptionnels dans

l'Est du Canada. En deux mois, les pêcheurs ont capturé 50 pour 100 des prises de toute la saison 1979.

Cette situation entraîne des surplus d'inventaire qui ont provoqué une baisse de prix sur le marché pour les produits du crabe.

Dans ce contexte, les entreprises engagées dans la transformation du crabe étaient placées, selon M. Gagnon, devant l'alternative de fermer leurs portes pour le reste de la saison de pêche au crabe, ce que quatre entreprises des provinces maritimes ont été contraintes de faire, ou de se constituer un fonds de roulement additionnel en attendant un raffermisssement du marché. Cette dernière solution nécessitait cependant l'appui du gouvernement.

Dans un communiqué, le ministre estime que la subvention annoncée permettra à 187 pêcheurs et à 720 travailleurs d'usine de poursuivre leurs activités qui, autrement, auraient été interrompues à la fin de juin.

Les difficultés ne seraient que temporaires. Aussi la subvention est-elle assortie de deux conditions: que la transformation du crabe continue jusqu'à ce que l'entreprise ait atteint la production de l'an dernier majorée de 20 pour 100, et que les entreprises acceptent de participer avec le ministère, à une campagne de promotion des produits du crabe au Québec.

Les entreprises qui bénéficieront de l'aide financière sont: E. Gagnon Ltée de Gascons, Les Crustacées de Gaspé, E. Gagnon et Fils de Sainte-Thérèse de Gaspé et la Coopérative des pêcheurs unis du Québec à Rivière-au-Tonnerre.

par Michel CORBEIL

du bureau du Soleil à Matane. L'âme dirigeante du Tour cycliste de la Gaspésie, c'est le directeur technique, M. Yvon Guillou. La naissance du tour est largement redevable aux efforts de ce Français d'origine.

"En fait, au Québec, je suis, toute modestie mise à part, le "père" des courses cyclistes sur route par étapes, explique-t-il d'un ton pince-sans-rire. Ne vous en faites pas, ce n'est pas cette déclaration qui me fera gonfler: je suis assez gros comme cela."

Cet ex-champion canadien des années 50 ne représente pas tellement le coureur longiligne, stylé à la Eddy Merckx. Pas très grand, trappu, le physique annonce cependant le bagarreur qu'il est.

M. Yvon Guillou est bien connu des milieux sportifs. "Je me suis fait connaître, en 1952, par la population et la presse en gagnant la course Québec-Montreal."

"C'était un coup d'éclat: pour la première fois, un cycliste s'échappait du départ pour ne plus être rejoint. J'ai gagné avec 17 minutes d'avance. J'ai même eu le temps de prendre la douche avant de voir arriver le reste du peloton."

Relancer le cyclisme

M. Guillou a décidément l'habitude de l'échappée en solitaire. En 1954, il fonde le Tour du Saint-Laurent. Le "milieu" est incrédule. Pourtant, le tour durera jusqu'en 1965.

"J'étais l'organisateur et un compétiteur en même temps. Je faisais un peu tout. J'essayais de promouvoir les tours par étapes. Bien entendu, personne n'y croyait vraiment."

"Depuis 1965, année de l'arrêt du tour du Saint-Laurent, le cyclisme fait moins parler de lui. Le Tour de la Gaspésie, c'est un moyen de lancer le cyclisme. Le tour est un outil de promotion touristique pour la Fédération des Caisses populaires (le principal commanditaire de l'événement). Pour moi, c'est la promotion du sport cycliste."

Pourquoi choisir la Gaspésie? "La Gaspésie est un terrain de prédilection pour fournir de bons cyclistes. Il faut trouver des parcours avec des côtes, des traces sinueuses, escarpées. Seule la Gaspésie offre cela."

"Déjà en 56-57, je pensais à un tel circuit. J'avais même contacté le

président des Chambres de commerce de Gaspésie, M. Georges St-Laurent."

Prestige perdu

"C'était à l'époque des grandes courses à Amqui, se rappelle M. Guillou. Les gens de la place participaient. Ils ne venaient pas les mains dans les poches, ça applaudissait". En 1956, il y avait, selon les journaux locaux, 8.000 spectateurs. En 1957, 12.000.

M. Guillou veut redonner à la discipline le prestige que le directeur technique croit diminué depuis quelques années. "L'accueil a été bon à Amqui, hôte de la première étape en circuit fermé."

"Mais, depuis 20 ans, il n'y a pas eu de course ici. C'est une nouvelle génération qui a grandi."

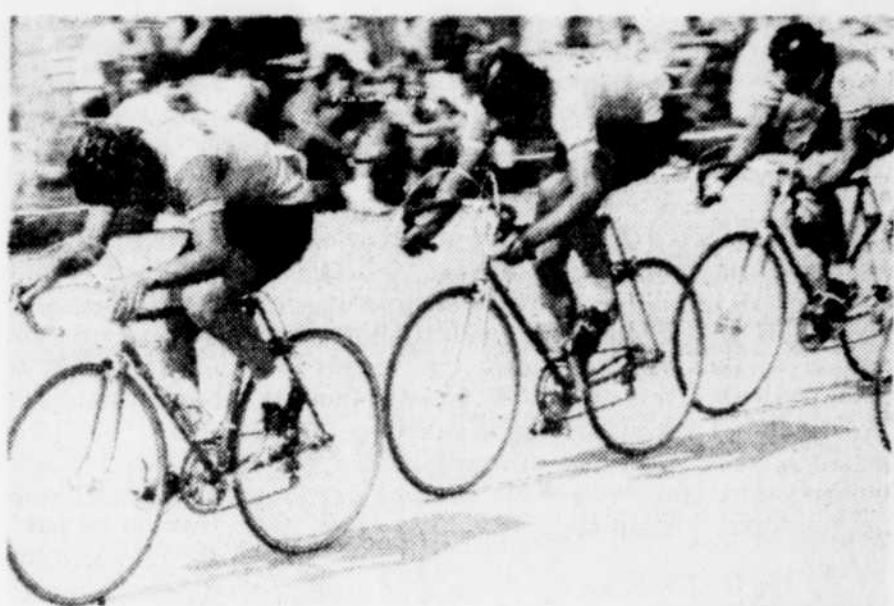
Pour cela, M. Guillou a dû peiner en solitaire pour intéresser les gens à son projet. "La question financière est toujours la question. Si vous n'avez pas un solide appui de ce côté, la course est morte-née."

M. Guillou croit avoir bâti un tour qui durera. "Le tour a paru dans certains journaux spécialisés de France comme une carte de présentation respectée."

Mais, en ce moment, le temps n'est pas tellement à la prospective. Entre deux journées de compétition, à moitié habillé, dans sa chambre de motel qui est le quartier général de l'événement sportif, M. Guillou produi-

gue notes et encouragement à son personnel bénévole.

Pas de doute qu'il appréciera autant que les coureurs l'étape finale du tour. En attendant, il anime sa petite troupe.



Il faut le faire pour le sport.

Le Soleil, Jean Vallières

... sa femme est le coeur

par Michel CORBEIL

"L'âme du tour, c'est Yvon Guillou, assure M. Roland Poirier, le responsable de la presse pour le tour cycliste, mais nous savons qui est le coeur de l'organisation. C'est sa femme, Madeleine Guillou."

La principale intéressée précise: "C'est la volonté d'Yvon qui a mis sur pied le tour de la Gaspésie. Comme il a réussi à me convaincre, nous faisons équipe."

Tout comme son mari, Madeleine Guillou est une passionnée du cyclisme. Petite, les épaules légèrement voûtées, elle marche d'un pas déterminé d'une salle de presse à une réception officielle. Gare aux obstacles.

Cette femme d'âge mûr s'occupe d'un peu de tout durant le tour. Elle est là pour rencontrer le maire de l'endroit. Elle l'est aussi pour s'occuper des menus détails de l'événement. "Durant le tour, six cyclistes fêteront leur anniversaire de nais-

sance. On va célébrer cela avec un gâteau."

Une affaire de famille

Mme Guillou s'enthousiasme lorsqu'elle parle du tour. "Les Gaspésiens ont déjà l'événement dans le coeur. Les gens qui collaborent ne font pas cela seulement pour la promotion du sport. Ils le font par amour du sport."

"Prenez le service d'ambulance, par exemple. C'est un ambulancier de Sainte-Anne-des-Monts qui couvre bénévolement le tour. C'est partout pareil au terme de la course, les Gaspésiens auront donné 2.000 repas. Et je ne compte pas le gîte, les coureurs sont hébergés dans les familles."

M. Guillou n'a certes pas eu besoin de beaucoup d'arguments pour convaincre sa femme de se lancer. D'ailleurs, chez les Guillou, le cyclisme, c'est une affaire de famille.

Cinq des huit enfants travaillent, cette année, pour le tour. L'épouse d'un des gars, Guillou est aussi de la partie. "Si le tour dure cinq ans, affirme Madeleine, ma petite-fille pourra continuer."

La passion ne date pas d'hier. "Une de mes filles est née entre deux étapes, raconte-t-elle."

"En tout cas, c'est pas tout le monde qui peut courir ce genre de course, commente-t-elle. Il faut que le cycliste ait une très bonne puissance de récupération."

"Tout a bien fonctionné jusqu'ici. La première journée, le maillot Jaune est revenu à un gars de la Colombie-Britannique. Cela m'a bien plu."

"Des le départ de Rimouski, cela a été épatant. À cet endroit, il ne manquait que le public. Mais, l'important, ce n'est pas cela: il faut le faire pour le sport."

\$3,2 millions disponibles pour Amqui

Selon le député Leopold Marquis du comté de Matapédia, \$3,2 millions ont été prévus par le Conseil du trésor, pour réaliser un programme d'assainissement des eaux de la municipalité de Amqui, au cours de l'exercice 1980-81.

Il faut toutefois noter que cette somme ne sera versée qu'après la signature d'un protocole entre la municipalité et le gouvernement sur la réalisation des travaux. Or, ces pourparlers ne sont pas encore entamés.

Le projet gouvernemental prévoit une aide de 90 pour 100 au chapitre de l'interception et du traitement des eaux usées et de 66% pour 100 pour le reste, ce qui implique que la municipalité devra investir un montant appréciable. Une centaine d'emplois seraient créés lors de la réalisation de ce programme.

LA CLINIQUE BELLEMARE
ENR

SPÉCIALITÉ VERRES DE CONTACT
SOUPLES, RIGIDES

EDIFICE DU BOULEVARD
350, BOUL. CHAREST EST - QUÉBEC

529-9411

LES EMBELLISSEMENTS PAYSAGERS C.E.R. inc.
524-8070

...vous offrent leurs services!

- Traitement chimique contre les insectes et les maladies
- Entretien et abattage
- Évaluation gratuite

91, Dorchester sud, #4296
Québec, G1K 5Y5

Pensée du jour

"Le mariage est la principale cause du divorce."

RESTAURANT LA SAUVAGERÉ
St-Jean-Christophe
839-7914

LES FLORALIES

Un événement d'importance internationale qui se tiendra à MONTREAL du 17 mai au 1er septembre. Pour la première fois en AMERIQUE, c'est la rencontre des grandes traditions horticoles du monde.

Départs tous les samedis et dimanches du 17 mai au 31 août.

Départs additionnels les jours fériés suivants: 24 juin, 1er juillet et 1er septembre.

Prix \$20./pers.

Tarifs spéciaux pour enfants, personnes de l'âge d'or et groupes spéciaux.

Transport en autocar.

VOYAGES PARADIS

Place Yanguy Lévesque
833-6823

Carrefour Charestbourg
627-0911

Voyageur

Woolco

Peinture d'intérieur de qualité Venus

Latex satiné, latex semi-brillant et alkyde semi-brillant offerts à...

1 1/2 PRIX

Latex satiné pour l'intérieur
Fini peu brillant qui s'applique facilement et sèche rapidement. Une seule application couvre très bien la plupart des couleurs. Choix de couleurs sur demande.
Prix courant Woolco, le gallon: 22.99
Prix spécial Woolco, le gallon: **11⁴⁹**

Latex semi-brillant
Un fini résistant et lavable qui sèche rapidement. ne dégageant que peu d'odeur. Pinces et accessoires se lavent à l'eau savonneuse.
Blanc et couleurs sur demande.
Prix courant Woolco, le gallon: 25.99
Prix spécial Woolco, le gallon: **12⁹⁹**

Alkyde semi-brillant
Fini à base d'huile, très durable idéal pour les endroits passants qui doivent être lavés souvent tels que la cuisine, la salle de bains, etc.
Prix courant Woolco, le gallon: 26.99
Prix spécial Woolco, le gallon: **13⁴⁹**

Rabais de 40%
sur papiers peints de qualité

Choix de plusieurs genres de papiers peints dont des papiers préencollés, recouverts de vinyle et facilement pelables. En rouleau double vendu en rouleau simple. (35 pi.).

Papier recouvert de vinyle
Prix courant Woolco, le rouleau simple: 3.49
Prix spécial Woolco, le rouleau simple: **2.09**

Papier facilement pelable
Prix courants Woolco, le rouleau simple: de 6.69 à 7.69
Prix spécial Woolco, le rouleau simple: de **4.01 à 4.61**

Prix en vigueur jusqu'au lundi 11 août ou jusqu'à épuisement des stocks en solde.

GALERIES STE-ANNE
2960, boul. Ste-Anne, Giffard

GALERIES CHAGNON
Rand-point de Lévis

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI-MARDI-MERCREDI de 9h à 18h; JEUDI-VENDREDI de 9h à 21h; SAMEDI de 9h à 17h.

Nouvel hebdomadaire lancé à Sainte-Marie

par Paul-Henri DROUIN

SAINTE-MARIE — Pour l'implantation d'un nouveau journal hebdomadaire dans la région immédiate de Sainte-Marie de Beauce, qui portera le nom de "Beauce-Média" les propriétaires MM. Jean Audet et Hervé Lessard ont investi au départ quelque \$60.000.

C'est ce qu'a déclaré, hier, M. Jean Audet, lors d'une conférence de presse tenue à l'Annexe de Sainte-Marie, en mentionnant "que cet investissement de \$60.000 permettra à l'entreprise d'acquiescer les immobilisations nécessaires et la création d'un fond de roulement pour effectuer les opérations courantes du journal qui sera distribué gratuitement dans 27 municipalités de la Beauce, Dorchester, Frontenac et

Lotbinière".

Selon M. Audet, "l'implantation d'un nouveau journal hebdomadaire dans la région immédiate de Sainte-Marie, devenait au fil des ans un besoin pour les Beaucerons, tant au niveau culturel, social, qu'économique".

"Étant donné qu'il n'y avait qu'un seul hebdomadaire en place "Le Guide" il était essentiel d'apporter une compétition sérieuse pour les Beaucerons, tant au niveau de l'information pour le lecteur, qu'au niveau économique pour l'annonceur ou le marchand", ajouta Jean Audet.

De son côté, M. Hervé Lessard fit savoir "que selon de sérieuses études de marché, un nouveau journal pourrait se trouver une place enviable auprès des Beaucerons".

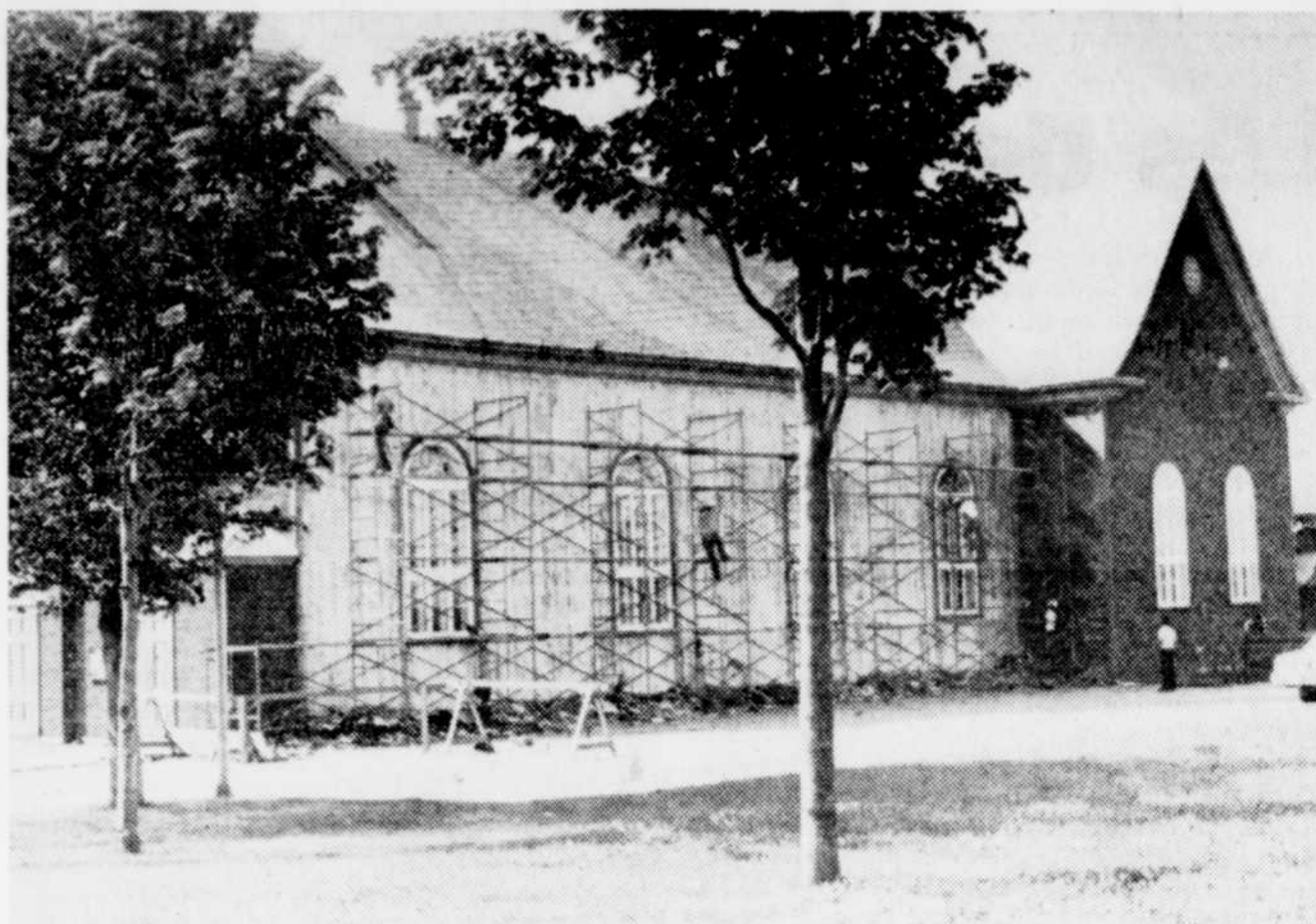
"Par le fait même, a-t-il dit,

Beauce-Média créera, à court terme huit nouveaux emplois, dont un poste de comptable, un poste de secrétaire, deux journalistes, un maquettiste et trois postes de vendeurs."

Comme l'a souligné M. Lessard, "ces postes seront occupés à temps plein et à long terme trois autres emplois seront créés".

Selon les renseignements obtenus, la région desservie par "Beauce-Média" s'étendra de Saint-Lambert au nord, jusqu'à Saint-Joseph au sud, en passant par Sainte-Claire à l'est et Broughton Station à l'ouest.

"La première publication est prévue pour le 19 août prochain et selon les statistiques, "Beauce-Média" sera distribué gratuitement à tous les mardis dans quelque 16.000 foyers et atteindra environ 65.000 lecteurs", a déclaré M. Jean Audet.



Les travaux seront terminés d'ici un mois.

A Sainte-Justine

C'est la fête de la joie

par Paul-Henri DROUIN

SAINTE-JUSTINE — Ce sera sous le thème "A Sainte-Justine en 1980 on fait connaissance et on renoue de vieilles amitiés" que se tiendra le 4e Festival de la joie, du 8 au 10 août prochain, à Sainte-Justine de Dorchester, en collaboration avec le commanditaire Pierre Jacob, de Saint-Georges de Beauce.

C'est ce qu'a déclaré, hier, au SOLEIL, M. Guy Tanguay, publiciste du 4e Festival de la joie, de Sainte-Justine, en ajoutant "qu'un programme d'activités très chargé a été mis de l'avant afin que tout le monde s'amuse ferme lors de cet événement annuel".

"C'est ce qui fait, dit-il, que nous avons redoublé d'ardeur pour mettre en valeur notre région, avec la mise en place d'une exposition commerciale, industrielle et artisanale, qui se tiendra à l'intérieur du stade couvert de Sainte-Justine."

L'ouverture officielle de ce 4e Festival de la joie pour les gens du secteur de Sainte-Justine et de l'extérieur se fera avec la chorale des Appalaches et dans la soirée du 8 août, on procédera également à l'ouverture de l'exposition ainsi qu'au couronnement de la reine du festival.

Le samedi 9 août sera la journée du concours de scie mécanique, du tire à la hache, du lancer de la

pitoune et pour les jeunes, il y aura sur place le théâtre pour enfants avec la troupe "Le Sakatou".

Cette journée se clôturera par une grande soirée bavaroise avec l'orchestre "Le Grand Charles et ses musiciens".

On a aussi prévu pour dimanche le 10 août, un concours d'amateurs pour adultes et enfants avec chants, violon, accordéon et harmonica, suivi d'un superrodéo de cochons, d'un souper canadien et spectacle de musique canadienne et western avec Bobby Hachey et l'on procédera à la remise des trophées aux gagnants des différents concours de la fin de semaine.

Advenant que la température ne soit pas clémente, toutes ces activités se dérouleront à l'intérieur du stade couvert de Sainte-Justine ou sous la "Grande tente O'Keefe".

Pour faire un succès de ce 4e Festival de la joie, à Sainte-Justine de Dorchester, depuis plus de deux mois quelques centaines de personnes bénévoles ont vu à la préparation de ces activités, dont le but est de procurer des fonds pour l'organisation des loisirs à Sainte-Justine.

Holstein et Ayrshire à l'expo de Victoriaville

VICTORIOVILLE — Reconnue comme étant la plus grande exposition d'animaux de races Holstein et Ayrshire au Canada, la 103e foire régionale de Victoriaville, dans les Bois-Francs, est présentement en cours et sera clôturée dimanche.

On s'attend à ce que 90.000 personnes visitent cette exposition agricole et commerciale. On y compte 119 exposants en comparaison de 94 en 1979 et de 70 en 1978.

L'an dernier, l'expo avait attiré 82.000 visiteurs, soit 10.000 de moins

que l'année précédente. La diminution avait été imputée au manque d'espace et au mauvais temps.

Les spectacles sont présentés à l'intérieur d'une immense tente de 240' par 80'. C'est également dans le chapiteau qu'ont lieu les différents concours et expertises de produits et d'animaux.

La tente remplace le vieux stade couvert qui a été démoli l'an dernier pour des raisons de sécurité. Un projet de reconstruction d'un centre communautaire régional au coût de \$2.8 millions est à l'étude.

Les expertises de légumes, de produits de l'étable et de miel, et de foie ont eu lieu lundi. Celles des produits laitiers (beurre et fromage), de bovins Hereford et de poneys hier tandis que celles de bovins Holstein sont prévues pour aujourd'hui. Le jugement des fleurs et des bovins Ayrshire aura lieu vendredi. Samedi sera la journée des jeunes éleveurs (concours d'appréciation de jeune bétail, concours inter-cercles). L'expo sera clôturée, dimanche, par une tire de poneys et un défilé.

L'admission est gratuite aux spectacles présentés en soirée. Les artistes attendus sont Régis Simard et Jackie Rousseau (ce soir), Ti-Gus et Ti-Mousse (demain), Monique Vermont et Jean Faber (vendredi) et les gagnants et participants du Festival des cantons (samedi).

en bref

SAINT-GEORGES — Les groupes charismatiques de la région de la Chaudière vont tenir leur premier congrès régional au séminaire de Saint-Georges les 3, 4 et 5 octobre. Le thème de ces trois journées de ressourcement spirituel sera le suivant: "Enfants de Dieu, témoins du Christ". Mme Laure-Annette Allen de Saint-Zacharie, qui est secrétaire du comité régional du Renouveau charismatique, a déclaré qu'il y aurait quatre ateliers au congrès, chacun étant animé par un conférencier compétent. La région de la Chaudière comprend 33 groupes charismatiques.

LA CLINIQUE BELLEMARE

ENR.

SPÉCIALITÉ

VERRES DE CONTACT
SOUPLES, RIGIDES

EDIFICE DU BOULEVARD
350, BOUL. CHAREST EST - QUÉBEC

529-9411

Pensée du jour

"Le mariage est la principale cause du divorce."

RESTAURANT
LA SAUVAGÈRE
St-Jean-Christophe
839-7914

LES FLORALIES

Un événement d'importance internationale qui se tiendra à MONTREAL du 17 mai au 1er septembre. Pour la première fois en AMÉRIQUE, c'est la rencontre des grandes traditions horticoles du monde.

Départs tous les samedis et dimanches du 17 mai au 31 août.

Départs additionnels les jours fériés suivants: 24 juin, 1er juillet et 1er septembre.

Prix \$20,00 pers.

Tarifs spéciaux pour enfants, personnes de l'âge d'or et groupes spéciaux. Transport en autocar.

VOYAGES PARADIS
Place Tanguay / Carrefour Lévis / Charestbourg
833-6823 / 627-0911
Voyageur

LES EMBELLISSEMENTS PAYSAGERS C.E.R. inc.

524-8070

...vous offrent leurs services!

- Traitement chimique contre les insectes et les maladies.
- Entretien et abattage.
- Évaluation gratuite.

91, Dorchester sud, #4296
Québec, G1K 5Y5



Peinture d'intérieur de qualité Venus

Latex satiné, latex semi-brillant et alkyde semi-brillant offerts à...

1/2 PRIX

Latex satiné pour l'intérieur

Finie peu brillante qui s'applique facilement et sèche rapidement. Une seule application couvre très bien la plupart des couleurs. Choix de couleurs sur demande.

Prix courant Woolco, le gallon: 22.99
Prix spécial Woolco, le gallon:

11⁴⁹

Latex semi-brillant

Un fini résistant et lavable qui sèche rapidement, ne dégageant que peu d'odeur. Pinceaux et accessoires se lavent à l'eau savonneuse.

Blanc et couleurs sur demande.

Prix courant Woolco, le gallon: 25.99
Prix spécial Woolco, le gallon:

12⁹⁹

Alkyde semi-brillant

Finie à base d'huile, très durable idéal pour les endroits passants qui doivent être lavés souvent tels que la cuisine, la salle de bains, etc.

Prix courant Woolco, le gallon: 26.99
Prix spécial Woolco, le gallon:

13⁴⁹

Rabais de 40%

sur papiers peints de qualité



Choix de plusieurs genres de papiers peints dont des papiers préencollés, recouverts de vinyle et facilement pelables. En rouleau double vendu en rouleau simple. (35 pi.).

Papier recouvert de vinyle

Prix courant Woolco, le rouleau simple: 3.49

Prix spécial Woolco, le rouleau simple:

2.09

Papier facilement pelable

Prix courants Woolco, le rouleau simple: de 6.69 à 7.69

Prix spécial Woolco,

le rouleau simple: de 4.01 à 4.61

Prix en vigueur jusqu'au lundi 11 août ou jusqu'à épuisement des stocks en solde.



GALERIES STE-ANNE

2960, boul. Ste-Anne, Giffard

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI ET MERCREDI de 9h à 18h JEUDI et VENDREDI de 9h à 21h SAMEDI de 9h à 17h

GALERIES CHAGNON

Rond-point de Lévis

VENEZ AU CAFE ROYAL & LEVY OU A LA CAFETERIA LA MOUSSE D'OR A GIFFARD POUR DÉJETER UN LÉGER BOUILLON OU UN COMPLET REPAS

Le bruit à Lévis: les policiers décideront

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — Le projet de règlement municipal numéro 1360 concernant le bruit, que la ville de Lévis étudiait depuis quelques semaines et qui soulevait notamment l'inquiétude des motocyclistes ainsi menacés de

ne plus avoir le droit de circuler librement dans cette ville durant la nuit, a été finalement accepté sans discussion lors de l'assemblée de cette semaine.

Le conseil s'est finalement montré "compréhensif" en donnant au directeur de la police municipale toute autorité pour faire respecter

l'ordre et la paix. Le directeur est autorisé notamment à utiliser tous les équipements et appareils nécessaires, il a toute latitude pour contrôler la situation. Les motocyclistes, comme les automobilistes ont droit de circuler aussi librement qu'avant, mais ils devront faire preuve de bonne volonté concernant le bruit.

si non les amendes prévues par le nouveau règlement municipal seront très "fortes".

Nonobstant les pouvoirs qui sont maintenant conférés au chef de police, "est déclaré une nuisance et interdit dans les limites de la ville de Lévis tout bruit excessif ou insolite produit ou occasionné sans cause légitime, et quiconque commet une telle nuisance est passible des pénalités prévues au règlement".

Toute personne ou compagnie qui fait ou laisse faire un bruit excessif ou insolite, de nature à troubler la paix et la tranquillité du voisinage commet une infraction au règlement.

La plus grande partie de ce nouveau règlement concerne les bruits pouvant être fait entre 23h et 7h et occasionnés notamment par une construction, une réparation, des appareils de télévision ou de radio, des cris, des microphones, des animaux.

C'est le service de police qui est en effet chargé de la mise à exécution du règlement. Et le chef de police est autorisé à émettre les instructions qu'il jugera nécessaires pour appliquer les dispositions de ce règlement, il est aussi autorisé à édicter des ordonnances temporaires

pour faire face aux circonstances imprévues qui pourraient se présenter.

Enfin, lit-on aussi dans ce règlement municipal numéro 1360, "quiconque contrevient à quelque'une des dispositions du présent règlement sera passible, sur conviction sommaire devant la cour municipale de la ville de Lévis, d'une amende de \$50 à \$100 et des frais pour la première infraction, d'une amende de \$100 à \$150 et des frais pour la deuxième infraction au cours des 12 mois subséquents, et pour toute autre infraction dans les douze mois subséquents, d'une amende de \$200 et des frais, et, à défaut du paiement de l'amende et des frais dans chacun des cas ci-dessus, d'un emprisonnement n'excédant pas trois mois. Chaque jour durant lequel se continue la contravention constitue une nouvelle infraction punissable comme susdit".

Les terrains publics

Le conseil de ville de Lévis a aussi accepté, hier soir, le règlement municipal numéro 1361 modifiant un règlement datant de 1889 et concernant le bon ordre dans les rues, la

propreté et la salubrité publique. Après l'article 43 de ce vieux règlement, il est ajouté une rubrique intitulée "Heures d'ouverture des terrains publics, la circulation sur ceux-ci et l'affichage à cet effet".

La désignation de terrains publics s'applique aux parcs, terrains de jeux et autres terrains appartenant à la ville ou utilisés à des fins municipales, scolaires, de fabrique ou communautaires.

Cette précision étant clairement donnée, il est aussi inscrit dans le nouveau règlement que l'utilisation de tout véhicule mu par un moteur est prohibée en tout temps sur tous les terrains publics situés dans les limites de la ville de Lévis.

Entre 23h et 7h, l'accès à ces terrains publics est interdit à toute personne, tant piéton que cycliste, à moins d'autorisation du chef de police. Celui-ci est chargé de l'affichage concernant ce règlement et il est aussi autorisé à émettre les instructions qu'il jugera nécessaires pour l'application dudit règlement. Il est de plus autorisé à édicter des ordonnances temporaires advenant des circonstances imprévues.

Mont-Carmel serait obligé d'assainir l'eau potable

par Raymond GAGNE

Environnement-Québec envisage la possibilité de mettre en demeure la municipalité de Mont-Carmel, dans le comté de Kamouraska, de trouver une alternative valable afin de corriger définitivement son problème actuel d'eau potable si la municipalité ne se décide à adopter une formule clairement déterminée d'ici les prochaines semaines.

C'est ce que LE SOLEIL a appris, hier, d'une source d'information sûre à l'intérieur du ministère de l'Environnement.

Déjà, les autorités avaient proposé trois solutions. La municipalité avait effectivement à choisir entre soit s'approvisionner à des eaux souterraines par le moyen de puits ou de sources, capter par conduites poreuses les eaux du sous-sol ou encore utiliser des eaux de surface à

la condition de les chlorer ou de leur prodiguer, selon le cas, un traitement plus élaboré.

Aucune de ces solutions proposées n'a jusqu'à maintenant été acceptée par la municipalité.

De telle sorte que Mont-Carmel demeure aux prises avec un problème très sérieux d'approvisionnement en eau potable.

Récemment, encore, les autorités de la municipalité ont dû demander aux contribuables utilisant le service d'aqueduc de ne plus y avoir recours et de s'alimenter à même les puits pour ceux qui en avaient.

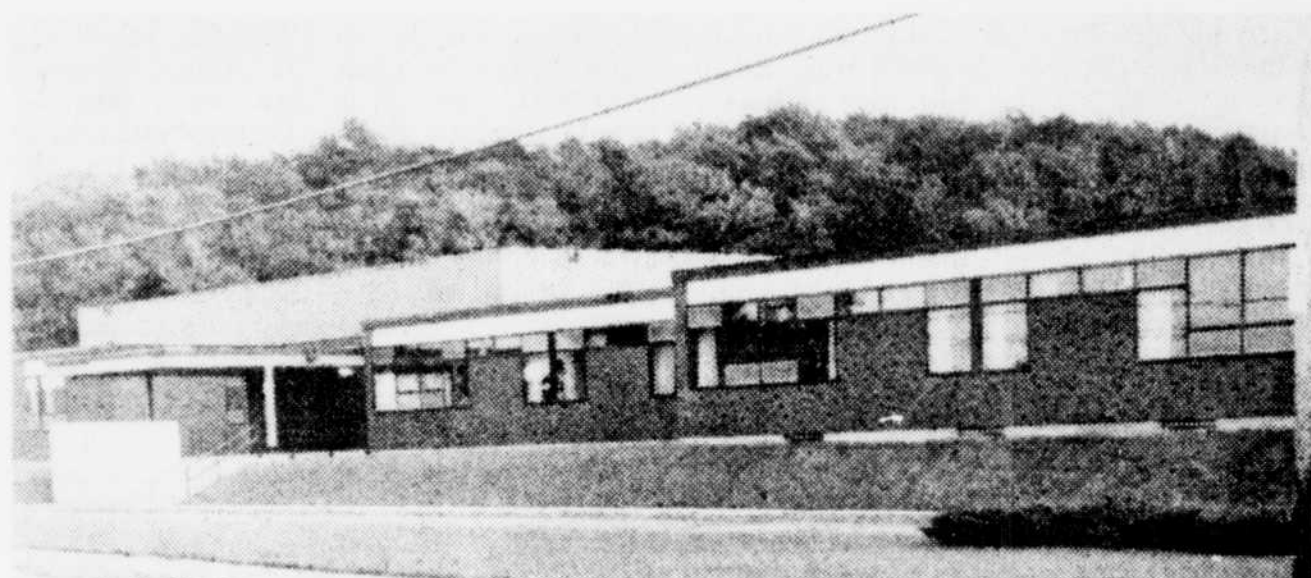
A Environnement-Québec, on présume que la municipalité s'est trouvée dans l'obligation d'alimenter son réseau à même un réseau communément appelé "le ruisseau creux" afin de pouvoir au moins maintenir le service en ce qui touche l'eau nécessaire aux soins hygiéniques.

Les gens de Mont-Carmel furent alors requis par la municipalité de ne pas consommer cette eau puisque la prise d'eau du "ruisseau creux" est condamnée par l'Environnement et ce, même si on y utilise le chlore.

Précédemment, Mont-Carmel avait à sa disposition trois moyens de s'alimenter en eau potable. Elle utilisait pour ce faire trois sources, deux puits artésiens dont on chlorait l'eau, et le ruisseau creux.

En 1980, il ne lui reste plus que les deux puits artésiens dont la production est nettement insuffisante. De là le recours au ruisseau pourtant condamné.

Les contribuables de Mont-Carmel peuvent donc s'attendre à ce que d'ici quelques semaines, l'Environnement intervienne directement dans le dossier des sources d'alimentation et ordonne à la municipalité de régler au plus tôt le problème sérieux auquel ils font actuellement face.



Le Soleil, Gilles Pepin

Réparation de \$200,000

Le ministère de l'Éducation a autorisé une dépense de \$200,000 à être effectuée par la Commission scolaire Pointe-Lévy pour la refonte de la toiture de l'école Sainte-Bernadette, à Lauzon, et pour diverses réparations à l'intérieur de ce bâtiment. Ces travaux ont été rendus nécessaires à la suite de dommages subis par l'infiltration d'eau en provenance du toit, un problème qui se manifestait régulièrement depuis 1968, a signalé le député de Lévis, M. Jean Garon, en annonçant lui-même l'octroi de la subvention. Les travaux devant être entrepris ces jours-ci ne retarderont pas la rentrée de l'école Sainte-Bernadette, le mois prochain, a précisé le député.

Lock-out chez Plourde Auto

par Réal LABERGE
du bureau du Soleil

LA POCATIÈRE — Les quelque 37 employés syndiqués avec la CSN du garage régional Raymond Plourde Automobiles Inc. de La Pocatière, se sont retrouvés devant des portes closes, hier matin, suite à un "lock-out" décrété par la partie patronale.

Ce geste surprise de l'employeur est survenu alors que les membres du Syndicat des employés de garage de La Pocatière et de la région venaient de se prononcer à 67 pour 100 pour le recours légal à la grève, la veille au soir, lors d'une réunion syndicale regroupant 27 membres.

"Les négociations en vue du renouvellement de la convention collective de travail se poursuivent, mais on a voulu empêcher que nos clients et fournisseurs soient mal pris par d'éventuels moyens de pression", a déclaré au SOLEIL le gérant de l'entreprise, M. Clément Lebel.

Ce porte-parole de l'employeur a précisé que le "lock-out" n'affecte que la quarantaine d'employés manuels. Les 25 employés cadres et de bureau continuent leur travail aux services d'administration, de vente et des pièces, qui sont restés ouverts.

Soulignant que la grève de deux mois des permanents de la CSN a entraîné des retards dans les négociations d'un nouveau contrat de travail, M. Lebel a par ailleurs remarqué que la partie syndicale n'a pas encore opposé de contre-proposition officielle aux offres salariales de la compagnie.

Dans les circonstances, il reste de fortes probabilités d'un règlement rapide, étant donné qu'il n'y a pas présentement de mécontentement majeur et que le litige porte surtout sur plusieurs petits points à régler.

L'écart salarial

En l'absence du président du syndicat, M. Jean-Marc Souillard, occupé à poursuivre une ronde intensive de négociations, le directeur du piquetage, M. Jean-Claude Lévesque, a par contre émis l'opinion que le principal point d'achoppement avait trait "à l'écart salarial que l'employeur veut élargir entre les employés, plutôt qu'en rétrécir la marge comme le demande le syndicat".

Selon M. Lévesque, la partie patronale offre des augmentations en pourcentage, soit de 12 pour 100 pour la première année, et de 7 pour 100 pour chacune des deux autres années d'un contrat de trois ans, tandis que le syndicat réclame des hausses à taux fixes, pour un contrat d'une durée de deux ans seulement.

Parmi les autres questions en litige et qui font l'objet de négociations entreprises depuis cinq mois, ou depuis le 23 mars, date d'échéance de la première convention collective, M. Lévesque a mentionné un refus de la formule d'indexation des salaires, des améliorations à apporter aux vacances, ainsi que la durée de trois ans, au lieu de deux ans, que l'employeur veut insérer dans le renouvellement du contrat de travail.

en bref

Fête de l'oseille

BEAUMONT — La fête de l'oseille est l'appellation donnée à un festival qu'inaugurera demain le 7 août, le Comité de programmation du patrimoine de Beaumont. Ce festival fera une grande place à l'artisanat et à la participation populaire.

Jeudi, de 10h à 16h, à la salle paroissiale, atelier de création de marionnettes avec la collaboration de la bibliothèque. À midi, il y aura pique-nique sur la place du Marché (près de l'église et de la salle). À 19h30, les Amis du chiffon y ouvriront leur théâtre de marionnettes dont le spectacle sera intitulé: "Voyage dans l'imaginaire". À 21h, ce sera la présentation d'un diaporama "Souvenirs de la belle époque" par M. Arthur Labrie du Moulin de Beaumont.

Vendredi, tournoi de cartes à compter de 13h pour les gens de l'âge d'or. Une soirée disco débutera à 20h30 sous la direction du groupe Les jeunes aventuriers de Beaumont.

LA CLINIQUE BELLEMARE

SPÉCIALITÉ

VERRES DE CONTACT
SOUPLES, RIGIDES

EDIFICE DU BOULEVARD
350, BOUL. CHAREST EST - QUÉBEC

529-9411

Pensée du jour

"Le mariage est la principale cause du divorce."

RESTAURANT
LA SAUVAGÈRE
St-Jean-Christophe
839-7914

LES FLORALIES

Un événement d'importance internationale qui se tiendra à MONTREAL du 17 mai au 1er septembre. Pour la première fois en AMÉRIQUE, c'est la rencontre des grandes traditions horticoles du monde.

Départs tous les samedis et dimanches du 17 mai au 31 août.

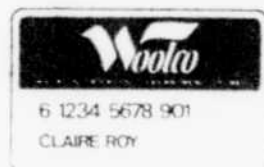
Départs additionnels les jours "fériés" suivants: 24 juin, 1er juillet et 1er septembre.

Prix \$20./pers.

Tarifs spéciaux pour enfants, personnes de l'âge d'or et groupes spéciaux. Transport en autocar.

VOYAGES PARADIS
Place Tanguay / Lévis
833-6823 / 627-0911

Voyageur



Peinture d'intérieur de qualité Venus

Latex satiné, latex semi-brillant et alkyde semi-brillant offerts à...

1 1/2 PRIX

Latex satiné pour l'intérieur

Finie peu brillante qui s'applique facilement et sèche rapidement. Une seule application couvre très bien la plupart des couleurs. Choix de couleurs sur demande.

Prix courant Woolco, le gallon: 22.99
Prix spécial Woolco, le gallon:

11⁴⁹

Latex semi-brillant

Un fini résistant et lavable qui sèche rapidement, ne dégageant que peu d'odeur. Pinceaux et accessoires se lavent à l'eau savonneuse.

Prix courant Woolco, le gallon: 25.99
Prix spécial Woolco, le gallon:

12⁹⁹

Alkyde semi-brillant

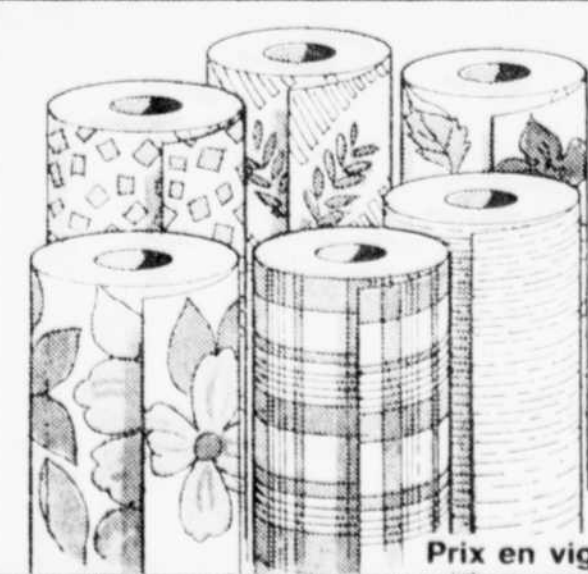
Finie à base d'huile, très durable idéal pour les endroits passants qui doivent être lavés souvent tels que la cuisine, la salle de bains, etc.

Prix courant Woolco, le gallon: 26.99
Prix spécial Woolco, le gallon:

13⁴⁹

Rabais de 40%

sur papiers peints de qualité



Choix de plusieurs genres de papiers peints dont des papiers préencollés, recouverts de vinyle et facilement pelables. En rouleau double vendu en rouleau simple. (35 pi.).

Papier recouvert de vinyle

Prix courant Woolco, le rouleau simple: 3.49
Prix spécial Woolco, le rouleau simple:

Papier facilement pelable

Prix courants Woolco, le rouleau simple: de 6.69 à 7.69
Prix spécial Woolco, le rouleau simple: de 4.01 à 4.61

Prix en vigueur jusqu'au lundi 11 août ou jusqu'à épuisement des stocks en solde.

GALERIES STE-ANNE

2960, boul. Ste-Anne, Giffard

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI - MARDI - MERCREDI: 9h à 18h; JEUDI - VENDREDI: 9h à 21h; SAMEDI: 9h à 17h.

GALERIES CHAGNON

Rond-point de Lévis

VENIR AU CAFE MOINE A LEVIS EN LA CAFFETERIA LA MOISSON D'UN EFFORT POUR REUSSIR EN LEVER BOITER DE UN COMPT REPAS



décès et avis divers

• rétroscopiques et amicales • funéraires • remerciements • mémoriam • services anniversaires • l'aveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

BARETTE (Léonidas)



A l'hôpital St-François d'Assise, le 5 août 1980, à l'âge de 70 ans et 4 mois, est décédé M. Léonidas Barette, ex-employé du journal Le Soleil, époux de dame Rolande Dubois. Il demeurait dans la paroisse Ste-Odile. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 août à 10h. Départ de la

Coopérative funéraire de l'Anse

280, 8e Rue

à 9h45 pour l'église Ste-Odile et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses filles et ses gendres M. et Mme Roland Marcoux (Huguette Roberge), Micheline Roberge, ses petits-enfants: Annie, Michel, Jean-François, son frère et sa sœur, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Roger Barette, M. et Mme Antoine Picard (Rejeanne), M. et Mme Roland Dubois, M. et Mme Lucien Dubois, M. et Mme René Dubois, M. et Mme Paul-Emile Dubois, ainsi que plusieurs parents, neveux et nièces, cousins et cousines. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

CHOUINARD (Alphonse)

— A l'hôpital Laval, le 5 août 1980, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Alphonse Chouinard époux de dame Pauline Villeneuve. Il demeurait au 11,160 avenue Royale, Beauport. Les funérailles auront lieu, vendredi, le 8 août à 10h, en l'église de Beauport et de là au cimetière paroissial. Selon ses dernières volontés, la dépouille mortelle ne sera pas exposée. Il a été confiné à la maison.

Wilbrod Robert Inc.

pour crémation. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Nicole (Jean Chouinard), Louise (Michel Chouinard), Daniel (Odette Chouinard), son frère M. et Mme Oscar Chouinard, sa sœur Mme Aurèle Lachance ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, petits-enfants, neveux et nièces. Parents et amis sont priés de se rendre à l'église 15 minutes avant le service pour rencontrer la famille.

DUMAS (Irène Gosselin)

— Dans l'avis de décès de dame Irène Gosselin, épouse de feu M. Patrick Dumas, on aurait dû lire dans les beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Daniel Dumas (Emilien), M. et Mme Marcel Dumas (Jeannine), M. et Mme Armand Dumas (Lorraine), M. et Mme Jean-Paul Abbott (François), M. et Mme Benoît Carrier (Thérèse), M. et Mme Jean-Marie Bilo-deau (Marthe), Mme Georges Dumas.

GAGNE (Mlle Marie-Dominique)

— Au CHUL, le 5 août 1980, à l'âge de 13 ans et 11 mois, est décédée Mlle Marie-Dominique Gagné, étudiante à la polyvalente de l'Anctienne-Lorette, fille de M. Guy Gagné et de dame Micheline Jean. Elle demeurait au 1210 de la J... Ancienne-Lorette. La dépouille mortelle ne sera pas exposée et a été confiné à la maison.

Sylvio Marceau Inc.

pour crémation. Un service sera chanté en l'absence du corps vendredi le 8 août à 15 heures en l'église de l'Anctienne-Lorette. Les cendres seront inhumées au cimetière de l'Anctienne-Lorette. Elle laisse dans le deuil outre ses parents, ses sœurs Marie-Christine et Anne, sa grand-mère Mme Rosalia Gagné, de nombreux oncles, tantes, cousins et cousines. Faire dons à l'Association de la Fibrose Kystique, C.P. 146, Silsby, G1T 2P7.

GAUVIN (Paul)



A Québec, le 4 août 1980,

à l'âge de 68 ans est

décédé M. Paul Gauvin,

camionneur, époux de dame Rosaline L'Italien. Il demeurait au 1040 avenue Fillion, Les Saules. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 août à 14h30. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 206, boul. L'Ormière à 14h15 pour l'église Ste-Monique des Saules, et de là au cimetière Jardin du repos. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Louis-Georges Durand (Normande), M. et Mme Jean-Paul Gauvin (Delly Dufour), M. et Mme Marc Garant (Huguette), M. et Mme Claude Fortin (Aline), M. et Mme Jean-Yves Perreault (Jocelyne), M. Richard Gauvin, M. et Mme Bernard Lizotte (France), son beau-père M. Delphis L'Italien, ainsi que plusieurs frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, et petits-enfants. Pour renseignements, 529-3371.

GAULIN (Stéphane)

— A St-David, comté de Yamaska, le 4 août à l'âge de 9 ans est décédé accidentellement Stéphane Gaulin, fils de M. Antonin Gaulin et de dame Lorraine Leblanc. Il demeurait à Valleyfield. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 à 14 heures. Départ de la salle communautaire de Ste-Perpetue, Comté de l'Islet à 13h50 pour l'église de Ste-Perpetue et de là au cimetière paroissial. Outre ses parents, il laisse dans le deuil son frère Carl, ainsi que plusieurs oncles et tantes. La dépouille mortelle a été confiée à la maison.

Claudius Lavoie

St-Pamphile

GERMAIN (Rose-Alma Perron)

— A St-Eustache, le 5 août 1980, à l'âge de 84 ans, est décédée dame veuve Laureat Germain née Rose-Alma Perron de St-Eustache, autrefois de Limoilou, Québec. Elle laisse ses enfants: Guy (Denise Dionne), Claire (Rock Hervieux) Sœur Gabrielle Germain (Monastère Précieuse-Sang, St-Hyacinthe), Juliette (Jacques Huguenin), Jules (Lise Santoro) Rita (Georges Solomon), et Aimé (Thérèse Gosselin). Les funérailles auront lieu jeudi, le 7 août, à midi-quinze. Départ du salon Donat Martin & Fils 105 rue St-Eustache St-Eustache pour l'église paroissiale de St-Eustache, inhumation St-Marc-des-Carrières. Heures des visites de 2 à 5 heures et de 7 à 10 heures.

HUMPHREZ (Chanoine Edward)

A l'hôtel-Dieu de Lévis, le 4 août 1980, à l'âge de 92 ans et 9 mois, est décédé M. le chanoine Edward Humphrez, fils de M. Edward Humphrez et Mme Anne Dwyer. Il demeurait à la Villa St-Eduard, rue Principale, Frampton. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 août 1980, à 15h. Départ du funérarium Maison Armand Plante Inc. 159, rue Principale St-Eduard de Frampton à 14h10 pour l'église St-Eduard de Frampton et de là à l'église de St-Malachie pour un service de deuil en son frère et sa belle-sœur, M. et Mme John Humphrez, neveux et nièces, cousins et cousines ainsi que plusieurs parents et amis. Le salon sera fermé entre 16h30 et 19h.

LAVOIE (Léo)

— A Québec, le 4 août 1980, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Léo Lavoie, ex-employé du Ministère des Postes, époux de dame Bernadette Pelletier. Il demeurait au 2430 Jean Durand, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu jeudi, le 7 août, à 15h. Départ du funérarium

Lépine Cloutier Ltée

2815 Ch. des Quatre-Bourgeois

St-Foy

à 13h45 pour l'église St-Jean Baptiste de La Salle et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendre et belles-filles, M. et Mme Hubert Lavoie (Miron Beaulieu), M. et Mme Alde Lavoie (Rose-Aline Defoy), M. et Mme Mauric Robitaille (Nicole), et Mme Dionis Lavoie

(Monique Roy), M. et Mme Rodrigue Lavoie (Marcel Beaulieu), M. et Mme Gaston Lavoie (Lorraine Masse), M. et Mme Loyola Lavoie (Céline Morin), M. et Mme Yves Lavoie (Ginette Laverdière), M. et Mme Alain Lavoie (Doris Dumas), M. et Mme Jean Cousineau (Elisabeth), M. et Mme Martin Lavoie (Claudette Harvey), ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, petits-enfants et arrière-petits-enfants. Compensez l'envoi de fleurs par un don à Chaire de Pneumologie de l'Université Laval, Recherche en Maladies Respiratoires, Hôpital Laval, 2725 Chemin Ste-Foy, Ste-Foy, G1V 4G5. Pour renseignements, 529-3371.

LEMIRE (Docteur Alphonse)

A Québec, le 4 août, est décédé, à l'âge de 81 ans, le docteur Alphonse Lemire, époux de feu Bernadette Charland, de Baieville. Il laisse dans le deuil ses filles: Thérèse (Willia Minkler), Suzanne (André Légaré), Marguerite (Léonie Monique (André Poirier), Madeleine (Jacques Rivrain), et ses petits-enfants: Denise, Suzanne, Marie, Isabelle, Philippe et François. Il laisse de plus ses deux sœurs: Mme Jeanne Bibeau et sœur Lucienne Lemire ainsi que de nombreux beaux-frères et belles-sœurs. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire de Baieville. Les funérailles auront lieu en l'église de cette paroisse, vendredi le 8 août à 14h30. L'inhumation se fera au cimetière de Pierreville. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

LEPAGE (Jeanne Dubé)

— A Québec, le 5 août 1980, à l'âge de 79 ans, est décédée dame Jeanne Dubé, épouse de M. Lorenzo Lepage, retraité de Paperie Reed. Elle demeurait au 93 rue D'Auteuil, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi, le 7 août, à 14h. Départ de la Coop. Funéraire du Plateau 260 des Franciscains à 13h45 pour la Basilique Notre-Dame-de-Québec et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil outre son époux, son fils, Roland, auteur dramatique, de même que sa sœur, Mme Olivette Pelletier, de Montréal, ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Jos Lepage (Germaine Loisel), M. et Mme Georges Talbot (Germaine Lepage), Mlle Paula Lepage, Mme Germaine Lepage, M. et Mme Charles-Henri Boutin (Gilberte Lepage), Mme Gertrude Magnan et de nombreux parents et amis. Prière de ne pas envoyer de fleurs, compensez par une offrande aux Pères Missionnaires Du Sacré-Coeur, 71 rue Ste-Ursule, Québec. Le salon sera fermé entre 17 et 19 heures.

MESSIER (Alma Carrier)

— A l'hôpital du Sacrement, le 4 août 1980, à l'âge de 77 ans et 7 mois, est décédée dame Alma Carrier épouse de feu M. Alcide Messier. Elle demeurait au 7 rue Dugas, Beauport. Les funérailles auront lieu jeudi, le 7 août à 10h. Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc. 738 avenue Royale Beauport à 9h45 pour l'église de Beauport et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Réola (Jeanne d'Arc Gagnon), Gérard (Céline Beaudoin), Luce (Guy Lortier), Renald (Rolande Montigny), Raymond (Monique Perron), Fernande (Ernest Grondin), Jean-Jacques (Cécile Bolduc), Jean-Claude, Lorraine (Claude Viger), Michel (Claude Gagnon), Denis (Lise Gagnon), Lise (Michel Gosselin), ainsi que plusieurs frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, petits-enfants, neveux et nièces. Le salon sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. Pour renseignements, 661-9223.

MORENCY (Jean)

— A Québec, le 4 août 1980,

à l'âge de 57 ans, est décédé M. Jean Morency, étalagiste pour Simpsons

Sears, époux de dame Jeannette Bourque. Il demeurait 242 Chanoine-Côté, Ville Vanier. Les funérailles auront lieu

jeudi, 7 août, à 14h. Dé-

part du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée

990, 1ère Avenue

à 13h45 pour l'église

Notre-Dame de la Recou-

rance, et de là au créma-

torium Lépine-Cloutier

ltée. Il laisse dans le

deuil outre son épouse,

ses enfants, M. et Mme

Roland Potvin (Claude-

te), M. et Mme Gilles

Wiseman (Lise), ses

petits-enfants Martin, Cin-

dy et Otto, ses frères,

sœurs, beaux-frères et

belles-sœurs M. et Mme

Roger Morency (Jeannine

Guillemette), M. et Mme

André Morency (Emilien

Plante), M. et Mme

Jacques Morency (Colette

Fournel), M. et Mme

Charles Morency (Mar-

guerite Côté), M. et Mme

Jean-Paul Morency (Yo-

lande Tellier), Mme Clau-

de Morency (Julie L'Hé-

reault), M. et Mme Roger

Plamondon (Yolande), M.

et Mme Marcel Lafond

(Jeannine), M. et Mme

Robert Lachance (Colet-

te), M. et Mme Lucien

Cloutier (Thérèse), M. et

Mme Pierre Ferland (De-

nise), M. et Mme Lucien

Bourque (Margot d'An-

jou), M. et Mme René

Bourque (Clémence Go-

din), M. et Mme Raoul

Bourque (Thérèse Ample-

man), M. et Mme Jean-

Paul Bourque (Mariette),

M. et Mme André Bour-

que (Jeanne), M. et Mme

Roland Bourque (Floren-

ce), M. Raymond Bourque,

M. et Mme Loé McClean

(Liliane Bourque), Mme

Yvonne Lefebvre, Mme

Géraldine Verret, ainsi

que plusieurs neveux et

nièces. Pour renseigne-

ments 529-3371.

MOISAN (Michel)

— A Québec, le 4 août,

est décédé Michel Moisan,

fils de M. Gaston Moisan

et de dame Huguette

Leroux, il demeurait au

1825 rue Lortie, Giffard.

Les funérailles auront lieu

jeudi, le 7 août, à 15 heures.

Départ de la résidence funéraire

Wilbrod Robert Inc.

3221 av. Royale Giffard

à 14h45 pour l'église de

Giffard et de là au cime-

tière paroissial. Après une

lutte courageuse contre la

maladie, il était avec nous

et parmi nous quand il nous

a quittés. Il laisse dans le

deuil, outre ses parents, et

ses sœurs Raynald et son

amié Denise, Danielle, Is-

abelle, sa grand-mère

Mme Rita Leroux, ainsi

que plusieurs oncles, tan-

tes, cousins, cousines. La

dépouille mortelle sera

exposée à compter de 14

heures mercredi. Le salon

sera ouvert de 14 heures à

17 heures et de 19 heures à

22 heures. Pour renseigne-

ments: 662-9223.

ROY (Aurélien)

— A Québec, le 4 août 1980,

à l'âge de 72 ans et 4 mois,

est décédé M. Aurélien Roy,

menuisier, époux de dame

Georgette Giroux. Il demeurait au 85 avenue

Renald. Les funérailles

auront lieu jeudi le 7 août

1980, à 11h. Départ de la

résidence funéraire

Sylvio Marceau Inc.

224 Ouest St-Vallier

à 10h45, pour l'église du

Sacré-Coeur de Jésus et

de là au cimetière St-

Charles. Il laisse dans le

deuil outre son épouse,

ses enfants et belles-filles,

M. et Mme Renald Roy

(Lise Rhéaume), Mlle Lise

Roy, M. et Mme Jean-

Claude Roy (Nancy Mer-

cier), Mlle Julie Roy, son

petit-fils Alexandre, ses

frères, belles-sœurs,

et Mme Napoléon Roy,

Mme Rachel Blanchette,

M. et Mme Roland Roy, M.

et Mme Armand Roy, M.

et Mme Roland Verreault

(Cécile), M. et Mme Raoul

Giro, M. et Mme Marcel

Giroux, M. et Mme Ar-

mand Pearson, Mlle Yo-

lande Giro, plusieurs ne-

veux et nièces. Le salon

sera fermé entre 17 et

19h.

ROY (Yolande)

— A St-Lambert, le 4 août

1980, à l'âge de 13 ans

est décédée accidentel-

lement Yolande Roy,

fille de M. Armand Roy et

de dame Armande Labrie.

Elle demeurait au 1648

rue Dupont à St-Lambert.

Les funérailles auront

lieu jeudi le 7 août à 15

heures. Départ du salon

funéraire de la Salle mu-

nicipale de St-Lambert

à 14h45 sous la direction

de Gonzague Valois et Fils

Enr.

pour l'église de St-

Lambert, inhumation au

cimetière paroissial. Elle

laisse dans le deuil outre

son père et sa mère, son

frère Jean, ainsi que plu-

sieurs oncles et tantes,

cousins et cousines.

SOULARD (François)

— A Québec, le 4 août 1980

à l'âge de 63 ans, est décédé

M. François Soulard

époux de dame Marie-

Anna Mailloux. Il demeurait

au 866 rue St-Joseph

est. Les funérailles auront

lieu jeudi, le 7 août,

décès et avis divers

• rhétoriciens et amicales • funéraires • remerciements • mémoriam • services anniversaires • l'aveur

705 AVIS DE DÉCÈS

BARETTE (Léonidas)



A l'hôpital St-François d'Assise, le 5 août 1980, à l'âge de 70 ans et 4 mois, est décédé M. Léonidas Barette, ex-employé du journal Le Soleil, époux de dame Rolande Dubois. Il demeurait dans la paroisse Ste-Odile. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 août à 10h. Départ de la

Coopérative funéraire de l'Anse

280, 8e Rue à 9h45 pour l'église Ste-Odile et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses filles et ses gendres: M. et Mme Roland Maréchal (Huguette Roberge), Micheline Roberge, ses petits-enfants: Annie, Michel, Jean-François, son frère et sa sœur, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Roger Barette, M. et Mme Antoine Picard (Réjeanne), M. et Mme Roland Dubois, M. et Mme René Dubois, M. et Mme Paul-Emile Dubois, ainsi que plusieurs parents, neveux et nièces, cousins et cousines. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

CHOUINARD (Alphonse)

A l'Hôpital Laval, le 5 août 1980, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Alphonse Chouinard, époux de dame Pauline Villeneuve. Il demeurait au 1160 avenue Royale, Beauport. Les funérailles auront lieu, vendredi, le 8 août à 10h, en l'église de Beauport et de là au cimetière paroissial. Selon ses dernières volontés, la dépouille mortelle ne sera pas exposée. Il a été confié à la maison

Wilford Robert Inc. pour crémation. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Nicole (Jean Chouinard), Louise (Michel Chouinard), Daniel (Odette Lefrançois), son frère M. et Mme Oscar Chouinard, sa sœur Mme Aurèle Lefrançois, ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, petits-enfants, neveux et nièces. Parents et amis sont priés de se rendre à l'église 15 minutes avant le service pour rencontrer la famille.

DUMAS (Irene Gosselin)

Dans l'avis de décès de dame Irene Gosselin, épouse de feu M. Patrick Dumas, on aurait dû lire dans les beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Daniel Dumas (Emilien), M. et Mme Marcel Dumas (Jeannine), M. et Mme Armand Dumas (Lorraine), M. et Mme Jean-Paul Abbott (François), M. et Mme Benoît Carrier (Thérèse), M. et Mme Jean-Marie Bilo-deau (Marthe), Mme Gosselin Dumas.

GAGNE (Mlle Marie-Dominique)

Au CHUL, le 5 août 1980, à l'âge de 13 ans et 11 mois est décédée Mlle Marie-Dominique Gagné, étudiante à la polyvalente de l'ancienne Lorette, fille de M. Guy Gagné et de dame Micheline Jean. Elle demeurait au 1210 de la Joie, Ancienne-Lorette. La dépouille mortelle ne sera pas exposée et a été confiée à la maison

Sylvio Marceau Inc. pour crémation. Un service sera chanté en l'absence du corps vendredi le 8 août à 15 heures en l'église de l'Ancienne-Lorette. Les cendres seront inhumées au cimetière de l'Ancienne-Lorette. Elle laisse dans le deuil outre ses parents, ses sœurs Marie-Christine et Anne, sa grand-mère Mme Rosalia Gagné, de nombreux oncles, tantes, cousins et cousines. Faire dons à l'Association de la Fibrose Kystique, C.P. 146, Sil-lery, G.T. 217.

GAUVIN (Paul)

Lépine-Cloutier Ltée 2815 Ch. des Quatre-Bourgeois Ste-Foy à 13h45 pour l'église St-Jean Baptiste De La Salle et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendre et belles-filles, M. et Mme Hubert Lavoie (Minon Beaulieu), M. et Mme Alde Lavoie (Rose-Alma Dufort), M. et Mme Maurice Robitaille (Nicole), M. et Mme Dionis Lavoie

(Monique Roy), M. et Mme Rodrigue Lavoie (Marcel Beaulieu), M. et Mme Gaston Lavoie (Lorraine Masse), M. et Mme Loya Lavoie (Celine Morin), M. et Mme Yves Lavoie (Ginette Laverdière), M. et Mme Alain Lavoie (Doris Dumas), M. et Mme Jean Cousineau (Eliabeth), M. et Mme Martin Lavoie (Claudette Harvey), ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, petits-enfants et arrière-petits-enfants. Compensez l'envoi de fleurs par un don à la Chaire de Pneumologie de l'Université Laval, Recherche en Maladies Respiratoires, Hôpital Laval, 2725 Chemin Ste-Foy, Ste-Foy, G1V 4G5. Pour renseignements, 529-3371.

LEMIRE (Docteur Alphonse)

A Québec, le 4 août, est décédé, à l'âge de 81 ans, le docteur Alphonse Lemire, époux de feu Bernadette Charland, de Baieville. Il laisse dans le deuil ses filles: Thérèse (Willia Minkler), Suzanne (André Légaré), Marguerite, Louise, Monique (André Poirier), Madeleine (Jacques Rivest), et ses petits-enfants: Denise, Suzanne, Marie, Isabelle, Philippe et François. Il laisse de plus deux sœurs: Mme Jeanne Beaulieu et sœur Lucienne Lemire ainsi que de nombreux beaux-frères et belles-sœurs. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire de Baieville. Les funérailles auront lieu en l'église de cette paroisse, vendredi le 8 août à 14h30. L'inhumation se fera au cimetière de Pierreville. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

LEPAGE (Jeanne Dubé)

A Québec, le 5 août 1980, à l'âge de 79 ans, est décédée dame Jeanne Dubé, épouse de M. Lorenzo Lepage, retraité de Pape-terre Reed. Elle demeurait au 93 rue d'Auteuil, Québec. Les funérailles auront lieu, vendredi, le 7 août à 14h. Départ de la Coop. Funéraire du Plateau

260 des Franciscains

à 13h45 pour la Basilique

Notre-Dame-de-Québec et de là au cimetière

St-Charles. Elle laisse dans le deuil outre son époux, son fils, Roland, auteur dramatique, de même que sa sœur, Mme Olivette Pelletier, de Montréal, ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Georges Lepage (Germaine Loiselle), M. et Mme Georges Talbot (Germaine Lepage), Mlle Paula Lepage, Mme Germaine Lepage, M. et Mme Charles-Henri Boutin (Gilberte Lepage), Mme Gertrude Magnan et de nombreux parents et amis. Prière de ne pas envoyer de fleurs, compensez par une offrande aux Pères Missionnaires Du Sacre-Cœur, 71 rue St-Ursule, Québec. Le salon sera fermé entre 17 et 19 heures.

MESSIER (Alma Carrier)

A l'Hôpital du Sacrement, le 4 août 1980, à l'âge de 77 ans et 7 mois, est décédée dame Alma Carrier épouse de feu M. Alcide Messier. Elle demeurait au 7 rue Dugas, Beauport. Les funérailles auront lieu, vendredi, le 7 août à 10h. Départ de la résidence funéraire

Sylvio Marceau Inc.

224 Ouest St-Vallier

à 10h45, pour l'église du

Sacré-Cœur de Jésus et de là au cimetière

St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants et belles-filles, M. et Mme René Roy (Lise Rhéaume), Mlle Lise Roy, M. et Mme Jean-Claude Roy (Nancy Mercier), Mlle Julie Roy, son petit-fils Alexandre, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, M. et Mme Raphaël Blanchette, M. et Mme Roland Roy, M. et Mme Armand Roy, M. et Mme Roland Verreault (Cécile), M. et Mme Raoul Giro, M. et Mme Marcel Giro, M. et Mme Armand Pearson, Mlle Yolande Giro, plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17 et 19h.

ROY (Yolande) — A St-Lambert

le 4 août 1980, à l'âge de 13 ans, est décédée acciden-

tellement Yolande Roy, fille de M. Armand Roy et de dame Armande Labrie. Elle demeurait au 1648 rue Dupont à St-Lambert. Les funérailles auront lieu, vendredi, le 7 août à 15 heures. Départ du salon funéraire de la Salle municipale de St-Lambert à 14h45 sous la direction de

Gorgague Valois et Fils Enr.

MOISAN (Michel) —

A Québec, le 5 août 1980, à l'âge de 12 ans et 6 mois, est décédé Michel Moisan, fils de M. Gaston Moisan et de dame Huguette Leroux, il demeurait au 1825 rue Lortie, Giffard. Les funérailles auront lieu, vendredi, le 7 août à 15 heures. Départ de la résidence funéraire

Wilford Robert Inc.

3221 av. Royale

Giffard

à 14h45 pour l'église de Giffard et de là au cimetière

paroissial. Après une lutte courageuse contre la maladie, il était avec nous et parmi nous quand il nous a quittés. Il laisse dans le deuil, outre ses parents, son frère et ses sœurs Raynald et son amie Denise, Danielle, Isabelle, sa grand-mère Mme Rita Leroux, ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines. La dépouille mortelle sera exposée à compter de 14 heures mercredi. Le salon sera ouvert de 14 heures à 17 heures et de 19 heures à 22 heures. Pour renseignements: 662-9223.

ROY (Aurélien) — A Québec

le 4 août 1980, à l'âge de 72 ans et 4 mois, est décédé M. Aurélien Roy, menuisier, époux de dame

Georgette Giroux. Il demeurait au 85 avenue Renaud. Les funérailles auront lieu, vendredi, le 7 août à 11h. Départ de la résidence funéraire

Sylvio Marceau Inc.

224 Ouest St-Vallier

à 10h45, pour l'église du

Sacré-Cœur de Jésus et de là au cimetière

St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants et belles-filles, M. et Mme René Roy (Lise Rhéaume), Mlle Lise Roy, M. et Mme Jean-Claude Roy (Nancy Mercier), Mlle Julie Roy, son petit-fils Alexandre, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, M. et Mme Raphaël Blanchette, M. et Mme Roland Roy, M. et Mme Armand Roy, M. et Mme Roland Verreault (Cécile), M. et Mme Raoul Giro, M. et Mme Marcel Giro, M. et Mme Armand Pearson, Mlle Yolande Giro, plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17 et 19h.

ROY (Yolande) — A St-Lambert

le 4 août 1980, à l'âge de 13 ans, est décédée acciden-

tellement Yolande Roy, fille de M. Armand Roy et de dame Armande Labrie. Elle demeurait au 1648 rue Dupont à St-Lambert. Les funérailles auront lieu, vendredi, le 7 août à 15 heures. Départ du salon funéraire de la Salle municipale de St-Lambert à 14h45 sous la direction de

Gorgague Valois et Fils Enr.

ROUCHARD (Albertine Lortie)

Les familles Rouchard et Lortie remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathies lors du décès de dame

Albertine Lortie, épouse de feu Joseph Rouchard,

pour l'église de St-Lambert, inhumation au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son père et sa mère, son frère Jean, ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines.

SOULARD (François) — A Québec

le 4 août 1980 à l'âge de 63 ans, est décédé M. François Souldard, époux de dame Marie-Anne Mailloux. Il demeurait au 866 rue St-Joseph est. Les funérailles auront lieu, vendredi, le 7 août à 10h. Départ de la Coop. Pied de la Falaise

440 St-François est

à 9h50 pour l'église St-Roch et de là au cimetière

St-Jean-de-Dieu, comté Rivière-du-Loup. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Charles-Eugène Souldard, M. et Mme Horace Souldard, M. et Mme Cyrcie Souldard, M. et Mme Joseph Souldard, M. et Mme Lionel Souldard, Sœur Marie Souldard, n.d.c., Mlle Germaine Souldard, Mme Omer Souldard, M. Alphonse Mailloux, M. et Mme Arthur Roussel, M. et Mme Marcel Cloutier, Mme Hector Fortin ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

TREMBLAY (Marius) — A Québec

le 5 août 1980, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Marius Tremblay, denturologiste, époux de dame Jacqueline Duchesne. Il demeurait au 218, rue Caron, Loretteville. Les funérailles auront lieu, vendredi, le 8 août à 15h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée

208 boulevard L'Ormière

Neuchâtel

à 14h45 pour l'église de Loretteville et de là au cimetière

paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Alain, Linda, Daniel et Marlene, son frère, sa sœur, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Dominique Tremblay (Suzanne Bélanger), M. et Mme Guy Gauvin (Rita Tremblay), M. et Mme Paul Duchesne (Murielle Bedard) ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Pour renseignements: 529-3371.

TRIQUET (Brigadier général Paul)

A Québec, le 4 août 1980, à l'âge de 70 ans, est décédé le Brigadier général Paul Triquet, VC, C. St-J. CD, époux de dame

Raymonde Trahan. Il demeurait au 846 chemin Ste-Foy, Québec. Des funérailles militaires auront lieu, vendredi, le 7 août à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée

300, chemin Ste-Foy

à 9h pour la Basilique

Notre-Dame de Québec et de là au crématorium

Lépine-Cloutier Ltée. Les cendres seront déposées à la chapelle de la Cité-delle de Québec. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants et sa belle-fille, M. et Mme Claude Triquet (Louise Rousseau), Mme Douglas MacArthur (Yolande) de Toronto, son frère, ses sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Louis Triquet (Marianne Lorange), Mme Eloi Dionne (Marie-Louise), M. et Mme Jean-Marie Jacob (Gabrielle), Mme Thérèse Gauthier Triquet, Mlles Florence, Yvette et Gaëlle Triquet, tous de Montréal, M. et Mme Emile Poirier (Jacqueline) de Gatineau, M. et Mme Yves Trahan (Josée Caron), M. et Mme Michel Bolduc (Andrée), M. et Mme Roland Labrie (Marthe), M. et Mme Raymond St-Julien (Michelle), Mlles Gisèle, Renée et Lyse Trahan, ses petits-enfants: Ian, Danielle et Andrew MacArthur de Toronto, Julie, Jean et Pierre Triquet de Québec, ainsi que de nombreux neveux et nièces. Compensez l'envoi de fleurs par un don à la Fondation Général Vanier. Pour renseignements: 529-3371.

720 CARTES DE REMERCIEMENTS

ROUCHARD (Albertine Lortie)

Les familles Rouchard et Lortie remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathies lors du décès de dame

Albertine Lortie, épouse de feu Joseph Rouchard,

pour l'église de St-Lambert, inhumation au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son père et sa mère, son frère Jean, ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines.

SOULARD (François) — A Québec

le 4 août 1980 à l'âge de 63 ans, est décédé M. François Souldard, époux de dame Marie-Anne Mailloux. Il demeurait au 866 rue St-Joseph est. Les funérailles auront lieu, vendredi, le 7 août à 10h. Départ de la Coop. Pied de la Falaise

440 St-François est

à 9h50 pour l'église St-Roch et de là au cimetière

St-Jean-de-Dieu, comté Rivière-du-Loup. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Charles-Eugène Souldard, M. et Mme Horace Souldard, M. et Mme Cyrcie Souldard, M. et Mme Joseph Souldard, M. et Mme Lionel Souldard, Sœur Marie Souldard, n.d.c., Mlle Germaine Souldard, Mme Omer Souldard, M. Alphonse Mailloux, M. et Mme Arthur Roussel, M. et Mme Marcel Cloutier, Mme Hector Fortin ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

TREMBLAY (Marius) — A Québec

le 5 août 1980, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Marius Tremblay, denturologiste, époux de dame Jacqueline Duchesne. Il demeurait au 218, rue Caron, Loretteville. Les funérailles auront lieu, vendredi, le 8 août à 15h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée

208 boulevard L'Ormière

Neuchâtel

à 14h45 pour l'église de Loretteville et de là au cimetière

paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Alain, Linda, Daniel et Marlene, son frère, sa sœur, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Dominique Tremblay (Suzanne Bélanger), M. et Mme Guy Gauvin (Rita Tremblay), M. et Mme Paul Duchesne (Murielle Bedard) ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Pour renseignements: 529-3371.

TRIQUET (Brigadier général Paul)

A Québec, le 4 août 1980, à l'âge de 70 ans, est décédé le Brigadier général Paul Triquet, VC, C. St-J. CD, époux de dame

Raymonde Trahan. Il demeurait au 846 chemin Ste-Foy, Québec. Des funérailles militaires auront lieu, vendredi, le 7 août à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée

300, chemin Ste-Foy

à 9h pour la Basilique

Notre-Dame de Québec et de là au crématorium

Lépine-Cloutier Ltée. Les cendres seront déposées à la chapelle de la Cité-delle de Québec. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants et sa belle-fille, M. et Mme Claude Triquet (Louise Rousseau), Mme Douglas MacArthur (Yolande) de Toronto, son frère, ses sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Louis Triquet (Marianne Lorange), Mme Eloi Dionne (Marie-Louise), M. et Mme Jean-Marie Jacob (Gabrielle), Mme Thérèse Gauthier Triquet, Mlles Florence, Yvette et Gaëlle Triquet, tous de Montréal, M. et Mme Emile Poirier (Jacqueline) de Gatineau, M. et Mme Yves Trahan (Josée Caron), M. et Mme Michel Bolduc (Andrée), M. et Mme Roland Labrie (Marthe), M. et Mme Raymond St-Julien (Michelle), Mlles Gisèle, Renée et Lyse Trahan, ses petits-enfants: Ian, Danielle et Andrew MacArthur de Toronto, Julie, Jean et Pierre Triquet de Québec, ainsi que de nombreux neveux et nièces. Compensez l'envoi de fleurs par un don à la Fondation Général Vanier. Pour renseignements: 529-3371.

720 CARTES DE REMERCIEMENTS

ROUCHARD (Albertine Lortie)

Les familles Rouchard et Lortie remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathies lors du décès de dame

Albertine Lortie, épouse de feu Joseph Rouchard,

pour l'église de St-Lambert, inhumation au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son père et sa mère, son frère Jean, ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines.

SOULARD (François) — A Québec

le 4 août 1980 à l'âge de 63 ans, est décédé M. François Souldard, époux de dame Marie-Anne Mailloux. Il demeurait au 866 rue St-Joseph est. Les funérailles auront lieu, vendredi, le 7 août à 10h. Départ de la Coop. Pied de la Falaise

440 St-François est

à 9h50 pour l'église St-Roch et de là au cimetière

St-Jean-de-Dieu, comté Rivière-du-Loup. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Charles-Eugène Souldard, M. et Mme Horace Souldard, M. et Mme Cyrcie Souldard, M. et Mme Joseph Souldard, M. et Mme Lionel Souldard, Sœur Marie Souldard, n.d.c., Mlle Germaine Souldard, Mme Omer Souldard, M. Alphonse Mailloux, M. et Mme Arthur Roussel, M. et Mme Marcel Cloutier, Mme Hector Fortin ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

TREMBLAY (Marius) — A Québec

le 5 août 1980, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Marius Tremblay, denturologiste, époux de dame Jacqueline Duchesne. Il demeurait au 218, rue Caron, Loretteville. Les funérailles auront lieu, vendredi, le 8 août à 15h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée

208 boulevard L'Ormière

Neuchâtel

à 14h45 pour l'église de Loretteville et de là au cimetière

paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Alain, Linda, Daniel et Marlene, son frère, sa sœur, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Dominique Tremblay (Suzanne Bélanger), M. et Mme Guy Gauvin (Rita Tremblay), M. et Mme Paul Duchesne (Murielle Bedard) ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Pour renseignements: 529-3371.

TRIQUET (Brigadier général Paul)

A Québec, le 4 août 1980, à l'âge de 70 ans, est décédé le Brigadier général Paul Triquet, VC, C. St-J. CD, époux de dame

Raymonde Trahan. Il demeurait au 846 chemin Ste-Foy, Québec. Des funérailles militaires auront lieu, vendredi, le 7 août à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée

300, chemin Ste-Foy

à 9h pour la Basilique

Notre-Dame de Québec et de là au crématorium

Lépine-Cloutier Ltée. Les cendres seront déposées à la chapelle de la Cité-delle de Québec. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants et sa belle-fille, M. et Mme Claude Triquet (Louise Rousseau), Mme Douglas MacArthur (Yolande) de Toronto, son frère, ses sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Louis Triquet (Marianne Lorange), Mme Eloi Dionne (Marie-Louise), M. et Mme Jean-Marie Jacob (Gabrielle), Mme Thérèse Gauthier Triquet, Mlles Florence, Yvette et Gaëlle Triquet, tous de Montréal, M. et Mme Emile Poirier (Jacqueline) de Gatineau, M. et Mme Yves Trahan (Josée Caron), M. et Mme Michel Bolduc (Andrée), M. et Mme Roland Labrie (Marthe), M. et Mme Raymond St-Julien (Michelle), Mlles Gisèle, Renée et Lyse Trahan, ses petits-enfants: Ian, Danielle et Andrew MacArthur de Toronto, Julie, Jean et Pierre Triquet de Québec, ainsi que de nombreux neveux et nièces. Compensez l'envoi de fleurs par un don à la Fondation Général Vanier. Pour renseignements: 529-3371.

720 CARTES DE REMERCIEMENTS

ROUCHARD (Albertine Lortie)

Les familles Rouchard et Lortie remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathies lors du décès de dame

Albertine Lortie, épouse de feu Joseph Rouchard,

pour l'église de St-Lambert, inhumation au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son père et sa mère, son frère Jean, ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines.

(Monique Roy), M. et Mme Rodrigue Lavoie (Marcel Beaulieu), M. et Mme Gaston Lavoie (Lorraine Masse), M. et Mme Loya Lavoie (Celine Morin), M. et Mme Yves Lavoie (Ginette Laverdière), M. et Mme Alain Lavoie (Doris Dumas), M. et Mme Jean Cousineau (Eliabeth), M. et Mme Martin Lavoie (Claudette Harvey), ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, petits-enfants et arrière-petits-enfants. Compensez l'envoi de fleurs par un don à la Chaire de Pneumologie de l'Université Laval, Recherche en Maladies Respiratoires, Hôpital Laval, 2725 Chemin Ste-Foy, Ste-Foy, G1V 4G5. Pour renseignements, 529-3371.

LEMIRE (Docteur Alphonse)

A Québec, le 4 août, est décédé, à l'âge de 81 ans, le docteur Alphonse Lemire, époux de feu Bernadette Charland, de Baieville. Il laisse dans le deuil ses filles: Thérèse (Willia Minkler), Suzanne (André Légaré), Marguerite, Louise, Monique (André Poirier), Madeleine (Jacques Rivest), et ses petits-enfants: Denise, Suzanne, Marie, Isabelle, Philippe et François. Il laisse de plus deux sœurs: Mme Jeanne Beaulieu et sœur Lucienne Lemire ainsi que de nombreux beaux-frères et belles-sœurs. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire de Baieville. Les funérailles auront lieu en l'église de cette paroisse, vendredi le 8 août à 14h30. L'inhumation se fera au cimetière de Pierreville. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

LEPAGE (Jeanne Dubé)

A Québec, le 5 août 1980, à l'âge de 79 ans, est décédée dame Jeanne Dubé, épouse de M. Lorenzo Lepage, retraité de Pape-terre Reed. Elle demeurait au 93 rue d'Auteuil, Québec. Les funérailles auront lieu, vendredi, le 7 août à 14h. Départ de la Coop. Funéraire du Plateau

260 des Franciscains

à 13h45 pour la Basilique

Notre-Dame-de-Québec et de là au cimetière

St-Charles. Elle laisse dans le deuil outre son époux, son fils, Roland, auteur dramatique, de même que sa sœur, Mme Olivette Pelletier, de Montréal, ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Georges Lepage (Germain

L'anesthésiste devra surveiller un malade à la fois

par Roger BELLEFEUILLE

La Corporation professionnelle des médecins du Québec (CPMQ) entend interdire incessamment une pratique potentiellement dangereuse pour la santé des malades sur une table d'opération, soit l'anesthésie simultanée. C'est-à-dire le fait pour un même anesthésiste de s'occuper, en même temps, de deux patients dans des salles différentes.

C'est ce qui se dégage d'un "Guide de l'exercice de l'anesthésie" qui devrait être adressé sous peu à

tous les anesthésistes-réanimateurs du Québec par la corporation.

L'organisme professionnel chargé de défendre les intérêts du public est on ne peut plus explicite. Le guide, dont LE SOLEIL a pu prendre connaissance, établit textuellement: "L'administration simultanée de l'anesthésie par un seul médecin à deux malades n'est pas recommandable et doit être évitée".

Une telle pratique, selon la CPMQ, ne permet pas d'assurer une "surveillance appropriée" de tous les éléments susceptibles de conduire à

une complication majeure. En outre, même en présence d'une aide technique réservée à l'anesthésiste, de telles conditions de travail demeurent sujettes "à des incidents et accidents sérieux".

Ce n'est que graduellement toutefois que la situation pourra se normaliser, compte tenu, entre autres facteurs, d'une pénurie d'anesthésistes (voir autre texte à la page A-9). La CPMQ estime toutefois que cet état de fait pourra être corrigé, selon les milieux, grâce à une répartition appropriée des interventions chirurgicales dans le cadre des heures ouvrables, à une utilisation plus rationnelle des effectifs et de l'équipement et à une intensification du recrutement des anesthésistes-réanimateurs.

Enfin, dans le préambule de son guide, la Corporation professionnelle des médecins souligne que le recours aux anesthésies simultanées ne doit pas obéir à "des raisons personnelles d'opportunité".

La CPMQ, que préside le Dr Augustin Roy, indique que la fin d'une telle pratique est encouragée

par divers organismes, dont la Société canadienne des anesthésistes, le Comité aviseur sur l'anesthésie de l'Association médicale de l'Ontario et l'Association des anesthésistes-réanimateurs du Québec affiliée à la Fédération des médecins spécialistes (FMSQ).

Des pressions

Le président de ce dernier organisme, le Dr Laurent Marceau, de l'hôpital de l'Enfant-Jésus à Québec a expliqué au SOLEIL que ce n'est pas d'hier que les anesthésistes font des pressions auprès de la Corporation des médecins pour mettre une fin à cette pratique. Il y aurait eu résistance, selon lui, de la part en particulier des chirurgiens qui sont en tout état de cause les grands patrons des blocs opératoires.

D'ajouter le Dr Marceau: "Si la CPMQ n'avait pas finalement bougé, il n'y aurait pas eu d'autres choix que d'alerter l'opinion publique et de conseiller aux futurs opérés d'obtenir la garantie écrite de la présence constante d'un anesthésiste".

(Suite à la page A2, 4e col.)

Les libraires Garneau et Dussault, près de la faillite

par Régis TREMBLAY

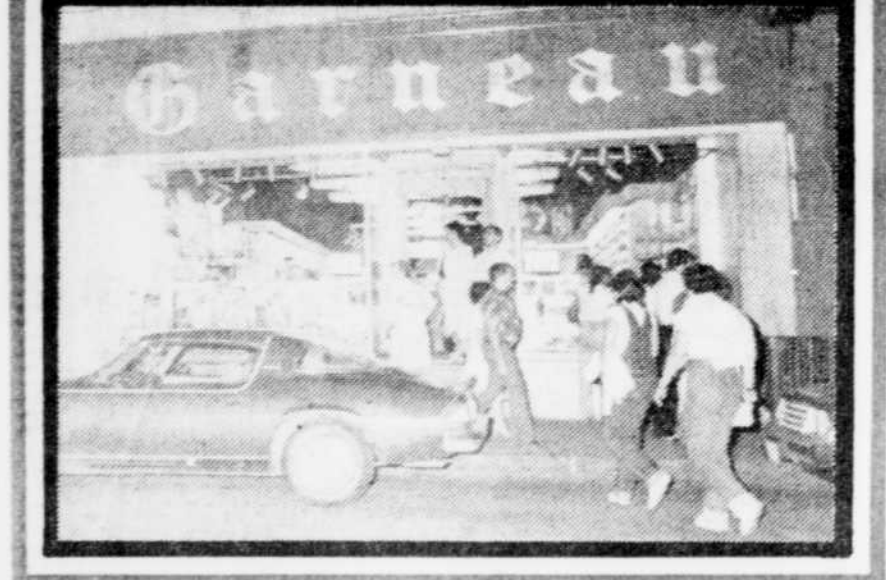
La plus importante chaîne de librairies du Québec est au bord de la faillite. Le groupe Dussault-Garneau-Hachette, qui possède 23 librairies à travers la province, aurait accumulé des dettes de \$2 à \$3 millions auprès des éditeurs. Du coup, plusieurs éditeurs québécois sont aussi menacés de sombrer.

Pour éviter la catastrophe, le gouvernement du Québec, par la Société de développement des industries culturelles, a offert d'acquiescer 49 pour 100 des actions de Dussault-Garneau. Cette proposition a été exposée par le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Vaugeois, et par le président de la SODIC, M. Guy Morin, lors d'une réunion secrète qui réunissait quelque 80 libraires, lundi à Québec.

Encourager le vice

Mais l'initiative gouvernementale n'a pas plu aux libraires. "Ce serait encourager le vice et subventionner la maladministration", selon le président de l'Association des libraires, M. Pierre Renaud, qui était évidemment de la

(Suite à la page A2, 2e col.)



Au CHUL de Ste-Foy 12 expériences de bébés-épiprouvettes

par Roger BELLEFEUILLE

Une douzaine de couples se sont déjà prêtés à une tentative de fécondation "in vitro" à la clinique de fertilité du Centre hospitalier de l'université Laval (CHUL) en vue de donner naissance à ce qu'il est convenu d'appeler un "bébé-épiprouvette". Avec un peu de chance, le CHUL pourrait devenir, dans un avenir prochain, le premier établissement de l'Amérique du Nord à réaliser un tel exploit.

L'information a été confirmée au SOLEIL, hier, par le Dr Jacques-Emile Rioux, coordonnateur d'une équipe de trois autres spécialistes activement engagés dans ce type de fertilisation en laboratoire. Les autres chercheurs sont le biologiste Raymond Lambert, Ph.D., les Drs André Lemay et Adrien Bastide.

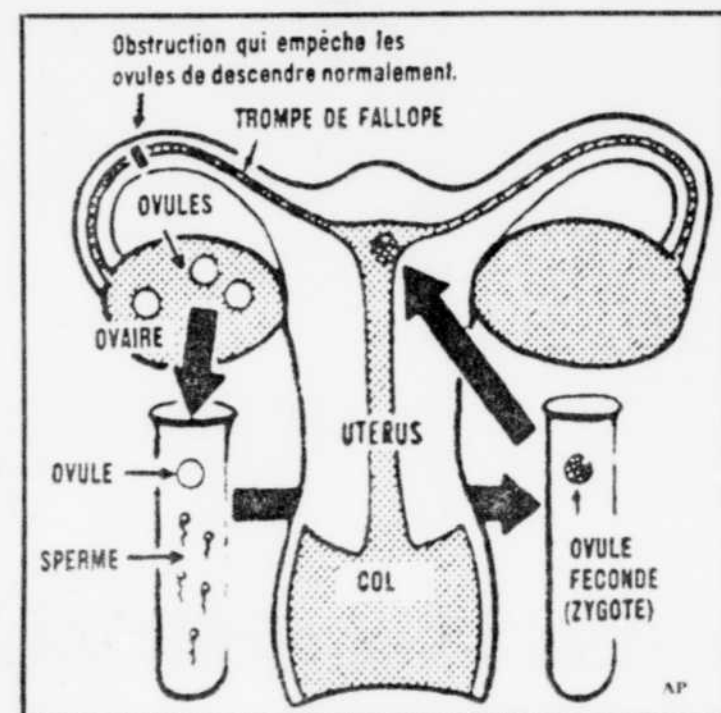
Ce qui place le CHUL à la fine pointe dans ce domaine est, selon le Dr Rioux, le fait de pouvoir trouver dans un même milieu une telle "combinaison d'experts". La clinique de fertilité de ce centre hospitalier ultra spécialisée, a-t-il dit, possède tous les éléments nécessaires pour réussir cette délicate intervention.

Expérience délicate en effet puisqu'à l'heure actuelle l'univers ne compte que trois bébés éprouvettes vivants, soit deux en Angleterre et un en Australie.

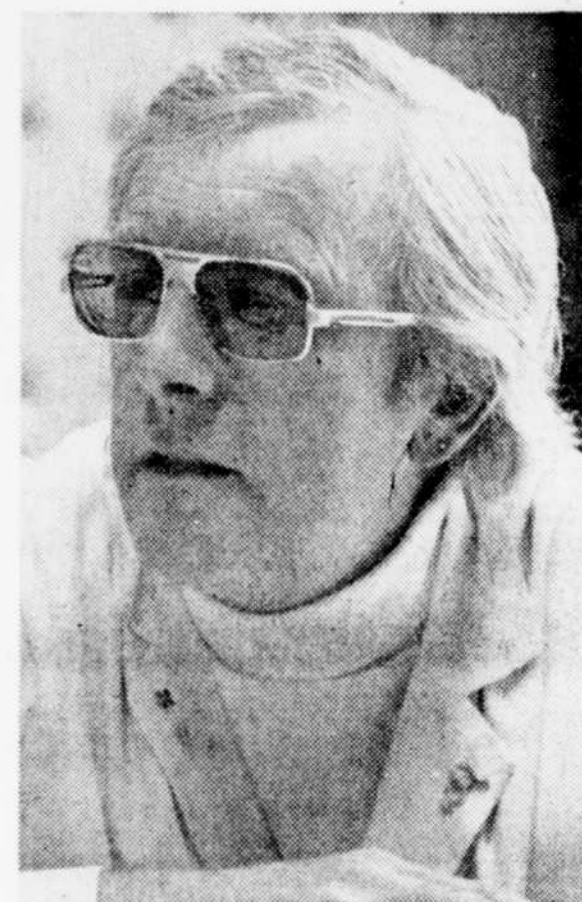
Une affaire de trompes

Le Dr Rioux, qui se définit d'abord comme un spécialiste en fertilité, a bien tenu à préciser que ce mode de fertilisation ne s'adresse pas à toutes les femmes dans l'incapacité d'avoir un enfant. La finalité de cette intervention, a-t-il précisé, est d'aider un couple à devenir parents lorsque la femme a subi une ablation des trompes de Fallope ou

(Suite à la page A2, 1re col.)



Ce dessin illustre comment un bébé-épiprouvette est conçu en dehors du corps humain. Un ovule venant d'un ovaire est placé dans un réceptacle, à gauche, et fécondé par le sperme du mari. Une fois la fécondation complétée dans l'éprouvette, à droite, l'ovule est réintroduit dans l'utérus de la mère, au centre et en haut. Une obstruction dans la trompe de Fallope, coin supérieur gauche, empêchait une fécondation normale.



Le Dr Jacques-Emile Rioux, gynécologue et spécialiste de la fertilité

Le cyclone "Allen" a déjà fait 20 morts



Le cyclone "Allen" qui a durement frappé Haïti et la Jamaïque, hier, continue sa route vers Cuba et la Floride. Il devrait atteindre les côtes américaines la semaine prochaine.

(D'après AFP, AP et UPD) — Le cyclone "Allen", l'un des plus puissants jamais enregistrés, a frappé Haïti et la Jamaïque hier, avec des vents de 220 km à l'heure et, selon les experts, il dévastera toute terre qu'il touchera. On dénombre 20 morts jusqu'à présent.

Selon un poste de radio des Antilles, le cyclone aurait causé la mort d'au moins 17 personnes dans la petite île de Sainte-Lucie alors que la République dominicaine a enregistré trois morts, par noyade, à cause de l'ouragan.

De plus, des milliers de personnes ont été laissées sans abri dans les îles de Sainte-Lucie, Saint-Vincent et la Barbade.

Même si "Allen" est à plus de 800 milles des terres américaines, plusieurs résidents de la Floride et des côtes du golfe du Mexique ont déjà fait provision de nourriture et de divers accessoires nécessaires en cas de tempête.

Hier après-midi, le cyclone avait été la cause de pluies torrentielles et de vents violents dans la péninsule sud-ouest d'Haïti, inondant les rues de Port-au-Prince et catapultant des panneaux et différents débris sur les piétons. Les places d'affaires ont fermé tôt alors que les autorités gouvernementales avaient demandé aux citoyens vivant dans les basses terres de se rendre en des endroits plus sûrs.

La Jamaïque

Par ailleurs, le gouvernement de la Jamaïque, prévoyant les effets du cyclone à la tombée de la nuit, avait donné aux habitants de l'île "l'alerte rouge" et leur avait demandé de rester calmes, mais "de prendre les précautions nécessaires".

Les Jamaïcains ont fait la file

(Suite à la page A2, 1re col.)

Une première au Québec



Solde de 700 autos

Dans une manœuvre pour réduire rapidement leurs inventaires, les sept concessionnaires General Motors de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean innovent: 700 véhicules à vendre... d'un coup. Même si les organisateurs n'ont rien ménagé pour donner une atmosphère de fête et même si les prix des voitures en font sursauter plusieurs, d'autres clients montrent leur inquiétude face au prix élevé de l'essence. Le journaliste Jacques Dallaire du Soleil a assisté à la première journée de ce solde-éclair.

Les détails, page D-3

Les hommes du président jubilent

La bonne humeur est revenue chez les hommes entourant le président Jimmy Carter du fait des réactions nettement positives qu'a suscitées son intervention publique sur "l'affaire Billy".

page E-1

Allmand blâme son gouvernement

Le député Warren Allmand, ancien ministre de la Consommation et des Corporations entre 1977 et 1979, dans une lettre envoyée au premier ministre Trudeau, accuse son gouvernement d'avoir directement contribué à la hausse des prix par ses politiques.

page B-1

Majorité favorable au plan Trudeau

Lors de la conférence des premiers ministres de juin dernier, le premier ministre Trudeau a offert un plan de réformes constitutionnelles en six points. Selon un sondage Gallup, au moins les trois quarts des Canadiens sont d'accord sur cinq points.

page F-7

Enchaîné quarante ans dans une cave

BAHIA (AFP) — Un Brésilien a vécu pendant plus de quarante ans enchaîné à un tronc d'arbre et enfermé dans une cave, a révélé hier à Bahia (Brésil) le journal de la ville. Pedro Miguel Da Silva, habitant le village de Dom Basilio à huit cents kilomètres au nord de Bahia, avait, selon le journal, eu une crise de folie il y a 43 ans alors qu'il était âgé de 21 ans. Pour l'empêcher de nuire, son beau-frère l'avait alors attaché à un tronc d'arbre dans une cave. Après le décès du beau-frère, les deux sœurs de l'enchaîné ont continué à lui apporter quotidiennement de la nourriture et à lui faire sa toilette deux fois par semaine.

Les deux femmes ont déclaré qu'elles envisageaient de le laisser dans cette situation "jusqu'à ce que Dieu (leur) fasse signe de lui rendre sa liberté".

Le journal ne donne pas d'informations sur l'état de santé de M. Da Silva.

sommaire

Annonces classées	H-2 à H-14
Arts et spectacles	G-6 et G-7
Bandes dessinées	H-14
Bridge	H-11
Carrières et professions	A-14 et A-15
Consommation	D-1 à D-11
Décès	H-15
Economie-finances	F-1 à F-3
Féuilleton	H-4
Hier et aujourd'hui	G-1, G-2 et G-8
Horoscope	H-12
Information régionale	A-4 et A-5
Mot mystère	H-5
Mots croisés	H-6
Où aller à Québec	G-6
Page documentaire	A-7
Patron	H-13
Sport	C-1 à C-8
Télévision	H-15 et G-6

météo

Ciel variable, possibilité d'une averse ou d'un orage, vent modéré, chaud et humide. Maximum de 18 à 28. Demain: beau

détails, page H-2

L'armée du Canada n'est pas prête à faire la guerre

OTTAWA (PC) — Les forces canadiennes qui manquent d'hommes, d'équipement et ont trop d'engagements, ne sont pas prêtes à la guerre.

Mais, selon le ministre de la Défense, M. Gilles Lamontagne, il n'y a pas actuellement de perspective de conflit et, en cas d'urgence, il ne faudrait pas beaucoup de temps pour avoir tout ce dont nous avons besoin pour notre défense.

M. Lamontagne et son prédécesseur, M. Allan McKinnon, sont d'accord pour admettre que nos forces armées auraient bien de la peine à remplir les engagements du Canada ou à défendre son territoire en cas d'agression importante.

Mais alors que M. Lamontagne pense que le pays pourrait réagir promptement, M. McKinnon prévoit qu'il faudrait "s'arranger avec ce que l'on a" et qu'il reste beaucoup à faire pour renforcer la défense et les possibilités du Canada.

Les questions militaires suscitent quelque intérêt depuis que l'invasion soviétique en Afghanistan a inspiré des redondances.

Le Congrès des États-Unis accroît les dépenses militaires et la question en est soulevée à l'occasion de la campagne électorale.

Les pays de l'Otan ont commencé à moderniser leurs forces et leur arsenal nucléaire devant l'accroissement de la puissance militaire soviétique.

Le cyclone... (Suite de la première page)

pour se procurer les effets nécessaires alors que le gouvernement demandait aux camionneurs de se mettre à la disposition des autorités pour aider en cas d'évacuation.

Plusieurs touristes ont d'ailleurs été évacués en des endroits plus élevés pour éviter le pire.

Le cyclone "Allen", qui avait maintenu une trajectoire ouest-nord-ouest passablement stable, a soudainement modifié sa course à l'approche de la péninsule montagnaise d'Haïti pour se diriger plus au nord. L'interaction des vents avec les montagnes pourrait être la cause de la modification de la trajectoire.

Toutefois, selon les experts, "Al-

Les libraires... (Suite de la première page)

réunion de lundi, et qui a accepté de nous en révéler la teneur, en exclusivité.

"Nous sommes d'accord pour que le gouvernement intervienne, car autrement, c'est la faillite chez Dussault, et le marasme chez beaucoup d'éditeurs. Mais nous tenons à ce que Québec achète au moins 51 pour 100 des actions du groupe, et qu'il s'engage à se retirer du dossier et à remettre ses actions à l'entreprise privée, dès que le seuil de rentabilité sera atteint", a précisé M. Renaud.

"Il ne faudrait pas que le gouvernement se contente d'investir 49 pour 100, pour la beauté du geste, et qu'il laisse le contrôle à Dussault-Garneau, qui a fait la preuve de sa maldministration", a-t-il ajouté.

Il semble que la SODIC n'ait pas arrêté sa décision sur le pourcentage de sa participation, nous a révélé toutefois M. Renaud, qui a dit avoir eu hier de nouveaux entretiens avec le président de la SODIC, M. Guy Morin.

Les éditeurs se croisent les doigts, en espérant que les libraires et le gouvernement s'entendront, afin d'éviter l'échec de 1976, alors que la Société générale de financement avait offert de s'impliquer dans le groupe Dussault-Garneau. La SGF avait retiré son offre, devant le tollé soulevé chez les libraires et dans les médias.

"Le fond de la question, a déclaré hier au SOLEIL M. Lucius Laliberté, fondateur de l'Association des libraires et toujours actif dans ce domaine, c'est que Dussault est à la fois notre fournisseur et notre concurrent. Il est en même temps impliqué dans la vente en gros et dans la vente au détail."

MM. Laliberté et Renaud nous ont dit tous deux qu'ils aimeraient voir Dussault s'en tenir au commerce de détail dans les centres commerciaux, où ils sont largement implantés, quitte à se retirer de la vente aux bibliothèques.

Même si Québec devenait majoritaire du groupe Dussault-Garneau-Hachette, la situation "tragique" des libraires n'en sera pas pour autant redressée. Le seul espoir, c'est que la loi 51 soit appliquée au plus tôt.

La loi 51, qui régira le commerce du livre au Québec, a été adoptée en troisième lecture, au début de l'année, mais ses règlements ne sont toujours pas déposés, "à cause du lobbying français", me dit M. Laliberté.

M. Renaud, lui, m'informe que les fameux règlements ne seront déposés qu'au début d'octobre, ce qui signifie qu'ils ne seraient pas en vigueur avant l'an prochain, un délai de trois mois étant nécessaire entre le dépôt et la mise en vigueur.

12 expériences... (Suite de la première page)

que celles-ci sont irrémédiablement bloquées.

La première étape est de savoir à quelques heures d'avance quand la femme est sur le point d'ovuler. C'est là qu'intervient l'action des Drs Lemay et Bastide qui, à l'aide d'ultras et d'un dosage hormonal détectent l'imminence de ce moment.

Au moyen d'une laparoscopie et d'une aiguille spéciale, l'ovule est retiré et placé dans une éprouvette, dans une solution comprenant, entre autre, du liquide hormonal de la mère. C'est le Dr Lambert qui a la responsabilité de préparer le milieu propice à la fécondation.

L'ovule est ensuite fécondé avec le sperme du conjoint et c'est au moment où il est devenu une "morula", c'est-à-dire comportant huit cellules que le même ovule est réintroduit dans l'utérus.

A la 14e semaine, on procède à une amniocentèse, c'est-à-dire à un prélèvement du liquide amniotique dans lequel baigne l'embryon afin de déceler toute anomalie du développement.

Jusqu'ici, aucune expérience n'a été menée à terme, mais l'équipe du Dr Rioux ne perd pas espoir. "C'est une voie semée de mille et de difficultés", a-t-il fait observer, qu'il s'agisse de phénomènes de rejet ou d'infections.

Les sujets proviennent de la

len" reprendrait sa course initiale aujourd'hui, à une vitesse d'environ 20 milles à l'heure. Il pourrait atteindre les États-Unis, mais pas avant le début de la semaine prochaine.

Le cyclone "Allen" est l'un des plus violents de ce siècle, selon les experts du centre américain des cyclones de Miami. Avec des vents de 280 km/h et une dépression centrale de 912 millibars, il se classe dans la catégorie "5", la plus forte. La force d'un cyclone se mesure par la pression atmosphérique en son centre. Plus la pression est basse, plus les vents sont violents.

Le XXe siècle n'a connu jusqu'à présent que cinq cyclones d'une telle force.

clinique de fertilité du CHUL. Dès qu'une femme présente des causes de non-fertilité à cause d'une anomalie des trompes, son dossier porte le sigle "fec", c'est-à-dire, qu'elle peut se prêter, avec le consentement approprié, à une "fertilisation extra-corporelle".

Les femmes qui n'ont plus d'utérus ou d'ovaires ne peuvent, évidemment, se prêter à une telle forme de fertilisation.

Fait plutôt étonnant, le Dr Rioux et son collègue, le Dr Lambert, comptent sur une subvention pour affiner leur technique. Les sujets sont alors en l'occurrence des vaches et des boeufs.

Cet état de fait reflète bien, de faire observer le Dr Rioux, la réticence d'autres organismes à "se mouiller" pour favoriser l'avancement de la recherche dans ce domaine.

Ce dernier signait un premier exposé sur la question dès 1969 dans le "Journal of Reproductive Medicine", alors qu'il faisait partie du centre de biomédecine de l'université Laval.

Nul besoin de rappeler que lors de la naissance du premier bébé-

épiprouvette en Angleterre, en juillet 1978, l'événement, s'il avait été salué comme une grande percée d'ordre scientifique, avait aussi soulevé une vive controverse quant à sa portée d'ordre éthique et moral.

Annonce

POUR RÉUSSIR VOTRE MARIAGE

Peu importe que l'on épouse, a dit un humoriste, puisqu'on s'aperçoit le lendemain des noces que c'était quel- qu'un d'autre. C'est évidemment un peu exagéré mais il n'en reste pas moins qu'une fois passée la première flamme de passion, l'amertume vient souvent ternir les joies de la vie conjugale — quand les époux commencent à découvrir leurs petits côtés! Dans Sélection du Reader's Digest du mois d'août, apprenez quelles sont les cinq règles d'or qui vous permettront de réussir votre mariage. Saviez-vous, par exemple, qu'il est très important d'avoir confiance en soi si l'on désire bien comprendre et accepter son conjoint? Ou qu'il est dangereux de maintenir la vie sexuelle dans un compartiment isolé et mystérieux au lieu d'en faire un objet d'épanouissement? Pour en savoir davantage sur ce sujet, procurez-vous Sélection du mois d'août aujourd'hui même. En vente dans tous les kiosques à journaux.

SEMINAIRE DE ST-GEORGES DE BEAUCE

Institution privée de niveaux collégial et secondaire

1 — Service de résidence au collégial:

Le collégial du séminaire de St-Georges dispose encore de quelques places en ses résidences pour des étudiants et pour des étudiantes qui désireraient suivre des cours du secteur général, ou ceux de techniques administratives, de techniques d'éducation spécialisée ou de techniques infirmières.

Pour obtenir des informations supplémentaires, veuillez vous adresser au:

Service des admissions au collégial
Séminaire de St-Georges
1065, 116e Rue
Ville de St-Georges
G5Y 3G1
(418) 228-8896

2 — Service de pensionnat au secondaire:

Le séminaire de St-Georges dispense aussi le cours secondaire général et il dispose de quelques places dans les classes de secondaire III et IV pour les étudiants qui désiraient s'inscrire comme pensionnaires.

Pour obtenir des informations supplémentaires, veuillez vous adresser au:

Service des admissions au secondaire
Séminaire de St-Georges
1065, 116e Rue
Ville de St-Georges
G5Y 3G1
(418) 228-8896

Une surprime

MONTREAL (PC) — Le code de la route sera amendé de façon à ce que les délinquants soient punis par la Régie de l'assurance automobile. C'est ce qu'a affirmé, hier, la présidente de la Régie de l'assurance automobile, Mme Claudine Sotiau, qui a précisé que ces amendements seront portés dès que le système actuel des points de dé- mérite aura retrouvé son efficacité.

Selon elle, les automobilistes délinquants constituent un risque dont ils doivent assumer les conséquences. En plus de payer des amendes pour avoir enfreint les règlements routiers, ils devront verser une prime supplémentaire à la Régie de l'assurance. Par exemple, explique Mme Sotiau, pour une amende de \$20, un automobiliste pourrait être forcé à en verser \$30, dont \$10 serait remis à la régie.

L'anesthésiste... (Suite de la première page)

Celui-ci a d'autre part signalé que cette façon de faire, l'anesthésie simultanée, ne se pratique plus à l'Enfant-Jésus depuis quelque 18 mois et qu'à la suite d'une période de rodage, tout est rentré dans l'ordre. Selon les explications fournies, cette mesure a contribué à régulariser le flot des interventions chirurgicales et à mieux répartir la charge de travail des anesthésistes-réanimateurs.

Le Dr Marceau dit se réjouir de la décision de la Corporation professionnelle des médecins. L'anesthésie, explique-t-il, est une intervention délicate qui consiste à induire un patient dans un coma médicamenteux contrôlé. C'est la responsabilité de l'anesthésiste de faire en sorte aussi que le même patient soit ramené à l'état de veille sans traumatisme pour lui. Ce qui est plus difficile, à son avis, lorsqu'il faut surveiller deux patients à la fois.

Quelle est l'ampleur de cette pratique dans les centres hospitaliers du Québec à l'heure actuelle? Le Dr Marceau ne peut fournir de données précises. Il estime cependant qu'une tranche de 20 pour 100

des revenus moyens des anesthésistes provient de l'anesthésie simultanée.

Il souligne par ailleurs qu'en cas d'une poursuite judiciaire pour présumée faute ou manquement professionnel dans le cas d'un anesthésiste "absent" au moment d'une intervention, la cause serait à toutes fins utiles "indéfendable" devant les tribunaux. La seule porte de sortie serait un règlement hors cour.

LE SOLEIL a tenté d'obtenir plus de précisions auprès de la Canadian Medical Protective Association, dont le siège social est à Ottawa. Cet organisme qui compte quelque 33.000 médecins adhérents au Canada offre, en retour d'une cotisation annuelle de \$250, les services d'une défense judiciaire pour présumée faute ou manquement professionnel.

L'un des représentants de cet organisme, le Dr Pierre Gaulin, a indiqué au SOLEIL qu'aucune statistique n'est compilée selon les spécialités médicales impliquées, comme il ne pourrait identifier sur-le-champ les causes impliquant l'absence d'un anesthésiste pour motif d'anesthésie simultanée.

La Quotidienne
5-1-1
(Tirage de mardi)
Informations:
643-8990

le mot du jour

Des hauts et des bas

Hauteur indique la dimension verticale, mais la dimension des objets. Pour les êtres humains, il faut employer le mot taille. Ceci nous rappelle: si haut que l'on soit assis, on l'est toujours sur son postérieur. Pierre BELLEAU

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30
Samedi: 9h00 à 13h00

RENSEIGNEMENTS REDACTION
647-3233 647-3394

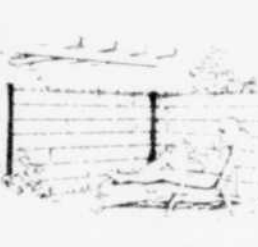
LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitee. Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206.



LE CASTOR bricoleur

vente anniversaire

BALLONS GRATUITS!
Monsieur Le Castor y sera en personne pour accueillir les enfants du 6 au 9 août.



Clôture de jonc

Durable et résistant à l'humidité. Un choix de clôture économique qui s'harmonise avec le jardin. 5' x 15'.

12⁹⁹ roul.
ord. 28.95



Aspirateur

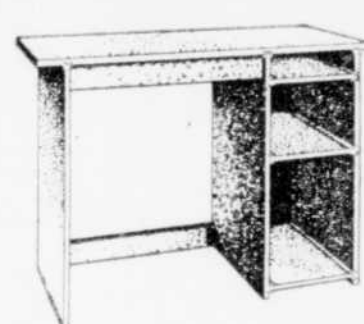
Aspirateur puissant, pour usage à l'atelier. Capacité 4 gallons. Pour endroits secs et humides.

54⁹⁵ ord.
64.95

Chandail

"Castor Bricoleur"
Chandail pratique pour le bricoleur.

1⁹⁹ ch.
ord. 2.99



Un beau projet valable — des meubles prêts à finir

Commencez votre projet avec des meubles à bas prix du Castor Bricoleur. Choisissez le bureau d'étudiant ou la bibliothèque en aggloméré.

Bureau

19⁹⁹ ord. 34.95
Bibliothèque 34⁹⁵ ord. 39.95

SOLDE!

Articles saisonniers en réduction fin de saison

20% de rabais

sur tous les meubles en séquoia, B.B.Q. et tondeuses. En plus, d'autres soldes identifiés par une étiquette rouge.

(marchandise en magasin seulement)



Minuterie

Elle s'occupe de vos appareils durant votre absence. Se branche partout.

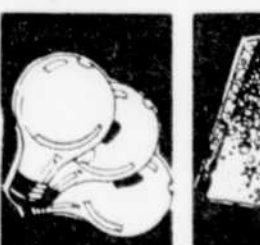
8⁴⁹ ord. 9.29



Pots conserves

Solde pour vous aider à conserver vos légumes ou fruits. Boîte de 12.

2⁹⁹ 3⁹⁹ 4⁴⁹ ord. 1.59 ord. 4.19 ord. 5.49



Ampoules

Joues ampoules de lustre 25, 40 ou 60W. Candelabra Base moyenne 25 ou 40W.

39⁹⁹ 49⁹⁹ ord. .49 ord. .59



Carreaux

12" x 12" Carreaux en liège pratiques, décoratifs. Endos adhésif.

1⁹⁹ paquet ord. 2.49 9.5mm

Briques de charbon

Briques de marque "Kingsford" pour des heures de cuisson cet été. 20 lb.

4⁴⁹ sac ord. 5.49

Moules Millcraft

Grand choix de moules à pendre ou à tendre en polystyrène. Similipin ou lauan.

.69 à 1⁹⁹ unité ord. 1.05 à 5.45

Les soins du ménage



a. Désinfectant de conduits

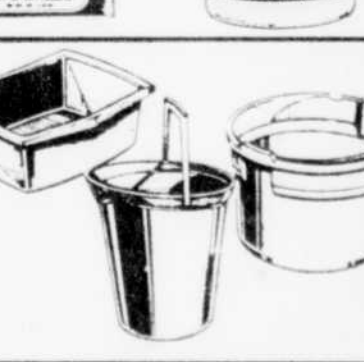
39⁹⁹ ord. .49

b. Rafraichisseurs d'air

69⁹⁹ ord. .89

c. "Javex"

contenant 128 oz 1¹⁸ ord. 1.29



a. Cuvette pratique

99⁹⁹ ord. 1.49

b. Seau en plastique

99⁹⁹ ord. 1.49

c. Cuvette rect.

99⁹⁹ ord. 1.49



Papier hygienique "Delsey" 4 roul.

1¹⁹ ord. 1.49

Mouchoirs "Kleenex"

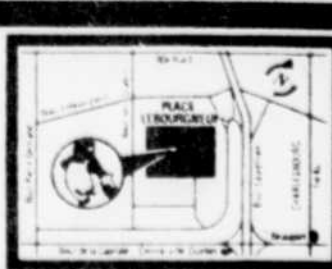
200 feuilles 65⁹⁹ ord. .85



Prix en vigueur jusqu'au 9 août.
place XXXX
(Coin Duplessis et Quatre-Bourgeois)
658-8811



5.500, boul. des Grands
Charlesbourg
627-2870



HEURES D'AFFAIRES: Lundi à vendredi, 9h à 18h. Jeudi et vendredi, 9h à 21h. Samedi, 8h30 à 17h.

DANS NOS RÉGIONS

Bras-Saint-Nicolas:
le creusage continue

par Raymond GAGNE

Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, par sa direction de l'aménagement et de l'exploitation de la faune, a demandé par lettre au ministère de l'Agriculture de surseoir aux travaux de creusage entrepris dans la rivière Bras-Saint-Nicolas à Montmagny. L'initiative n'a pas eu de succès. Le ministère poursuit les travaux commencés. Ceux-ci affecteront le cours d'eau sur une étendue de cinq milles à partir du centre de la ville de Montmagny.

Du côté de l'Environnement aucune mesure concrète n'a jusqu'à maintenant été prise afin d'empêcher la destruction de la rivière. LE SOLEIL a toutefois appris que les sous-ministres de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et de l'Environnement, Ferdinand Ouellet et André Caille s'étaient brièvement entretenus sur le sujet.

A ce qu'on affirme à l'Environnement, les deux principaux administrateurs des deux ministères concernés seraient convenus d'organiser prochainement des échanges interministériels sur certains dossiers, dont celui du Bras-Saint-Nicolas. Le ministère du Loisir de la Chasse et de la Pêche, participerait à ces échanges.

Il reste qu'on considère déjà comme acquise en haut lieu, à l'Environnement comme au Loisir, Chasse et Pêche, la perte de la rivière.

Chez le premier comme chez le second on se sent impuissant à endiguer la progression des travaux décrétés par l'Agriculture.

A l'Environnement on précise que la réglementation sur les études d'impact n'est pas encore légalement en vigueur. Au Loisir, Chasse et pêche, on ne possède aucun pouvoir pour arrêter la destruction du cours d'eau.

Ce ministère se dit conscient du problème que cause le creusage du Bras-Saint-Nicolas. "Comment, dit-on

au SOLEIL, parviendrons-nous à amener le secteur privé et les individus à respecter l'habitat si le gouvernement est le premier à faire la démonstration qu'il n'est pas intéressé à respecter les normes qu'il prescrit lui-même?"

Au ministère de Lucien Lessard, on trouve la situation créée par l'Agriculture intolérable. On songe à se faire donner des moyens légaux qui permettront de protéger adéquatement les milieux de la faune.

Il n'est d'ailleurs pas impossible que le ministre Lucien Lessard demande sous peu la formation d'un comité sur la protection des habitats.

"On a réussi, jusqu'à maintenant, à empêcher la destruction des marais de Kamouraska mais il semble bien, de dire un porte-parole du Loisir, Chasse et pêche, que nous allons rater le Bras-Saint-Nicolas. Nous n'avons pas l'intention qu'une autre intervention du genre nous échappe".



Le lit du Bras-Saint-Nicolas est transformé en canal par l'agriculture sur une distance de 5 milles.

A Saint-Epiphanie

La population encourage la commune agricole

par Réal LABERGE

SAINT-EPIPHANIE — En plus de l'exploita-

tion de serres produisant 750.000 plants de fleurs et de légumes et

16.000 livres de tomates, les Entreprises agricoles de la Plaine Inc. font aussi l'élevage du mouton et la culture de foin et de grain.

Ce groupe communautaire dispose à ces fins de 750 acres de terre en exploitation, dont 375 acres sont des terres en location.

De cette superficie, 400 acres sont destinées à la production de foin pour l'alimentation des moutons, 150 acres ont été semées en grain, au printemps dernier, et le solde de 200 acres reste en bois, dont la majeure partie est formée de jeunes pousses.

Quant au troupeau de moutons, nous a-t-on

précisé, il compte présentement 200 têtes. Il est surtout constitué de brebis croisées "Finnois-Dorset", et se compose dans une proportion de 10 pour 100 d'animaux pur-sang Hampshire et Dorset.

La direction de l'entreprise communautaire prévoit augmenter ce troupeau jusqu'à 300 têtes d'ici 1982, et à se rendre ensuite à 400 têtes d'ici à trois ans, tout en prenant toutes les mesures qui s'imposent pour améliorer la qualité génétique de ses moutons.

Le directeur exécutif de l'entreprise, Jean-Pierre Deschênes, a remarqué que le marché

de la viande ovine se situe surtout à Montréal, "où cette chair prend une bonne place dans les habitudes alimentaires de nombreux immigrants".

Dans ces circonstances, a-t-il encore observé, les temps forts du commerce du mouton se situent à Noël et à Pâques, avec l'implication que pour s'autosuffire, l'entreprise devra augmenter parallèlement sa production de foin, au cours des prochaines années.

Quant au grain, on prévoit en doubler la superficie de production à 300 acres, d'ici à deux ans, une partie de la récolte devant être

consacrée à l'alimentation des moutons, tandis que l'autre sera vendue commercialement.

Financement

Cette conversion de la commune du secteur du théâtre à l'entreprise d'exploitation agricole a suscité souvent de cuisants problèmes de financement.

Un véritable départ a été donné par l'obtention d'un premier prêt de \$5.000 de la Caisse populaire de l'Isle-Verte, en 1975.

Mais le financement de l'ensemble de l'entreprise a surtout reposé, depuis les débuts, sur la vente des produits des serres et les revenus d'exploitation agricole "que chaque membre a réinvestis". Sans oublier, à l'occasion, les revenus d'appoint provenant de l'assistance sociale ou de l'assurance-chômage.

Toutefois, face au développement rapide de l'entreprise, on a eu également recours à l'Office du crédit agricole du Québec, qui a consenti un prêt de \$104.000, étant donné que quatre des cinq actionnaires de l'entreprise avaient droit à la

prime d'établissement accordée à tout producteur agricole débutant.

"C'est toutefois l'encouragement constant

de la population locale de Saint-Epiphanie, L'Isle-Verte et Rivière-du-Loup, qui a le plus poussé ces jeu-

nes à poursuivre le travail qu'ils ont commencé depuis bientôt huit ans", a-t-on tenu à signaler.



Il y aura 250 moutons l'an prochain.

DRAPERIES
MONTREAL

SELECTION DE TISSUS A DRAPERIES ET COUVRE-LITS

1/2 PRIX

DOUBLES OU NON DOUBLES
CONFECTION GRATUITE
SUR TOUTES FAITES SUR MESURE
N'IMPORTE QUEL TISSU (sauf le velours)
GRANDEUR + PRIX

Cette offre ne s'applique pas à nos tissus réduits.
Aux plaidés, cathédrales ou en pente.
Vendues, découpées et ensembles.
Le contact est en surplus pour
nos tissus sans coutures d'angle.
Longueur fixe de
50" ou moins.

RABAIS DE 25%
SUR TOUTES LES TOILES
DE FENETRES FAITES
SUR MESURE, STORES
VENITIENS BALI
ET VERTIFLEX

RABAIS DE
25% A 39%
SUR LES TOILES
DE FENETRES DE
PREMIERE QUALITE

TISSUS A DRAPERIES Des centaines de motifs les plus populaires dans une gamme complète de couleurs. Acryliques, cotons, batistes, polyester et plusieurs autres! Reg. \$19.99 à \$29.99 vergé. En vente maintenant de \$2.99 à \$29.99 vergé! Magasinez tout pour un meilleur choix!

COUVRE-LITS Une grande variété de patrons, tissus et couleurs! Tous à 1/2 prix! Prenez avantage de cette offre sensationnelle des MAINTENANT!

GRATUIT!
SERVICE D'ACHAT
A DOMICILE

529-9008

VISITEZ NOTRE BOUTIQUE DE SALLE DE BAIN!

VISA

MAIL ST-ROCH
Québec - 529-9241LES GALERIES
CHAGNON
Lévis - 833-4420PLACE LAURIER
Ste-Foy - 653-4069CENTRE D'ACHATS
FLEUR DE LYS
Québec - 529-0288

master charge



le patio

MEUBLES D'EXTÉRIEUR INC.

vous offre
10 à 50%sur tous les articles en
démonstration à
Place Fleur de Lys
seulement
jeudi, vendredi et samedi

Tout doit être vendu pour samedi

PLACE LEBOURGNEUF 623-1341
AUSSI: Maintenant dans le parc de stationnement de
PLACE FLEUR DE LYS
(Face à Steinberg)

"LE SPECIALISTE DU MEUBLE DE JARDIN A QUEBEC"

La volaille

— la CATÉGORIE "UTILITÉ" (bleu):

- souvent à cause des manipulations à l'abattoir, ces oiseaux ont un ou des membres en moins ou des déchirures sur la peau.
- cette catégorie a l'avantage de se vendre moins cher tout en offrant une qualité nutritionnelle égale.

Choisissez en fonction de vos besoins!

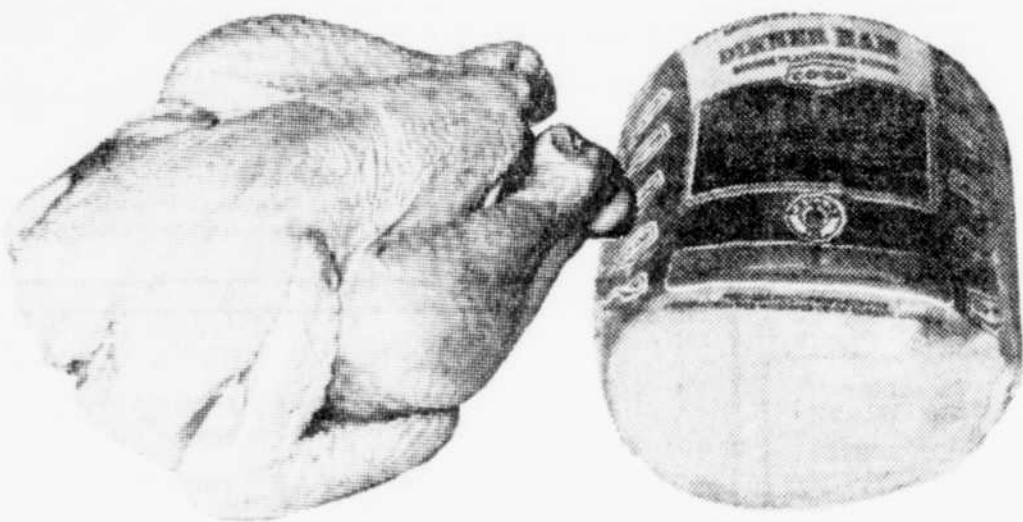
Une approche pro-consommateur

(1)(2)

- Fruits et légumes
- Pain et céréales
- ▲△ Viande et substituts
- Lait et produits laitiers

- (1) Une grande valeur nutritive
- (2) Une certaine valeur nutritive

viandes



Poulet 5 à 7 cat.

utilité
congelé

.79

Jambon mignon
Coop

genre d'iner

2.13

Foie de porc frais
tranché

.53

Saucisses fumées
Hygrade

empaqueté à vide 500 g

1.49

Cretons frais
La Belle Fermière

cont. 300 g **.99**

Jambon cuit
Lafleur

tranché sur demande lb **1.89**

Bologne
fumé ou cire
Lafleur

morçeau 2 à 3 lbs

.95

Tête fromagée
Cuisine Rochette

cont. 283 g **1.27**

Sous marin V.P.
Cuisine Rochette

ch **1.09**

Bâtonnets de goberge

10 oz **1.39**

CES ITEMS SONT DISPONIBLES DANS LES COOPERATIVES AYANT UN SERVICE DE BOUCHERIE

:cooprix:::

- 845 Route Marie-Victorin, St-Nicolas
- 7370 3^e Avenue O., Charlesbourg
- 912 Commercial, St-Jean-Christophe

- 250 Rue St-Louis, Loretteville
- 7010 du Jardin, Orsainville
- 3355 De La Pérade, Ste-Foy
- Place Tanguay, Lévis
- Place Doneuil, Donnacona

coop

- 50 Rue Principale, St-Anselme
- 62 Boul. Valcartier, Loretteville
- 48 Des Érables, Clermont

En vigueur du 6 au 9 août 1980. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

fruits et légumes



Céleris

Produit du Québec
gr: 24 Canada no 1

chacun

.44

Raisins rouges

Produit Importé
Canada no 1

lb.

.99

Choux fleurs

Produit du Québec
gr: 12 Canada no 1

chacun

.59

Cantaloups

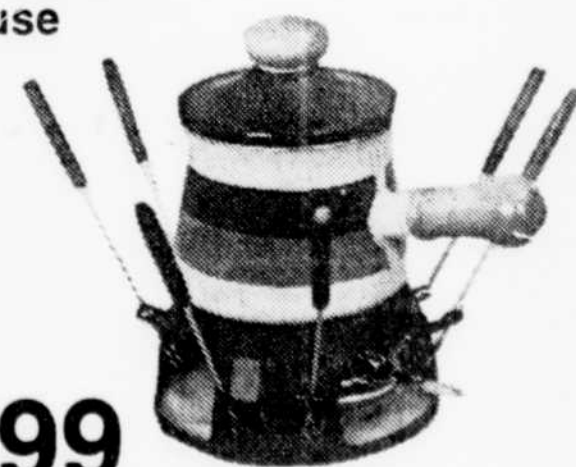
Produit des États-Unis
Canada no 1

gr: 23

.68

non-alimentaire*

Ensemble à fondue
Country House
no 33015



chaque

17.99

*Disponible en magasin ou sur commande.

La CIP note des progrès

MONTREAL (d'après
UPC) — La Compagnie
internationale de pa-
pier a rapporté hier des
progrès "positifs", dans
ses négociations avec le
Syndicat canadien des
travailleurs du papier.

Le SCTP a repris ses
pourparlers avec la CIP
lundi, une des quelque
30 compagnies qui doi-
vent renégocier des
conventions collectives
cette année.

Un porte-parole de la
compagnie a déclaré
que les deux parties
allaient "dans une bon-
ne direction" pour la
première fois depuis la
fin de juin quand le
syndicat avait choisi
l'Abitibi-Price pour né-
gocier une entente type.

Un représentant du
syndicat a indiqué que
tout accord avec la CIP,
un des cinq grands fa-
bricants de papier au
Canada avec 4.000 em-
ployés et une produc-
tion annuelle d'environ
1.1 million de tonnes,
"contiendrait au moins"
les augmentations de
salaires consenties le
30 juillet par l'Abitibi-
Price.

Entre-temps, la Fédé-
ration des travailleurs
du papier et de la forêt,
affiliée à la Confédéra-
tion des syndicats natio-
naux, entend soumettre
d'autres propositions
salariales aux neuf
compagnies de papier
du Québec contre les-
quelles ses membres
sont en grève.

"Les négociations
sont interrompues de-
puis samedi parce que
les compagnies veulent
nous imposer ce que le
SCTP cherche à obte-
nir", a signalé Georges
Cantin, un négociateur
pour les 5.500 grévistes
québécois.

"Leurs hausses de sa-
laire sont mal répar-
ties et nous voudrions
les mêmes augmenta-
tions pour tous nos tra-
vailleurs, sans égard à
l'expérience, de dire
Cantin. Il revient à no-
tre comité de coordina-
tion de décider les pro-
positions et le moment
de la reprise des négo-
ciations".

Le SCTP a obtenu des
hausses de 27 pour 100,
réparties sur deux ans
pour les 6.200 ouvriers
d'Abitibi-Price sans in-
dexation au coût de la
vie, une clause que la
CSN tient pour "essen-
tielle" à tout règlement.

La CSN a tenu ses
dernières séances de
négociations avec les
représentants de la
Consolidated-Bathurst
à La Baie, au Saguenay.

Amende de \$300 pour St-Côme

par
Paul-Henri DROUIN
du bureau du SOLEIL
SAINT-JOSEPH — La
municipalité de
Saint-Côme-Linière,
dans la circonscription
de Beauce-Sud, a été
condamnée, par le juge
Charles H. Cliche, des
sessions de la paix du
district de Beauce, à
payer \$300 d'amende et
les frais, pour avoir éta-
bli illégalement une
prise d'eau d'alimenta-
tion au nouveau résér-
voir de l'aqueduc muni-
cipal de cette localité
rurale.

C'est par l'entremise
du maire Laurent Ran-
court, que la municipa-
lité a avoué sa culpabi-
lité à l'accusation d'a-
voir, le ou vers le 10
mars 1980, illégalement
établi une prise d'eau
d'alimentation avant
d'en avoir obtenu l'au-
torisation du directeur
du service de l'environ-
nement.

Au prononcé de la
sentence, le juge
Charles H. Cliche fit
remarquer qu'à défaut
de payer l'amende de
\$300 et les frais, dans
un délai de six mois, la
municipalité de
Saint-Côme-Linière est
sujette à une saisie et
exécution.

Junior majeur: Alouettes champions



la
chronique
de Sab

Roland Sabourin prend actuellement quelques semaines de vacances bien méritées. En son absence, vous pouvez tout de même communiquer vos résultats ou annoncer vos compétitions en rejoignant la section des sports à compter de 19h30, aux numéros de téléphone 647-3407-08-09, les dimanches, lundis, mardis et mercredis.

Les Alouettes de Charlesbourg se rendaient hier soir à Grand-Mère pour y disputer les honneurs d'un programme double contre Le Rocher de Grand-Mère et ils ont remporté le premier match 8-6, au profit du lanceur Claude Carboneau (6-0).

Les Alouettes ont frappé pas moins de 14 coups sûrs contre le lanceur perdant Mario Bertrand. Denis Larouche a récolté la part du lion avec trois coups sûrs et quatre points produits. Richard Lemelin a lui frappé trois fois en lieu sûr tandis que Denis Juneau produisait deux points.

Mais le fait saillant de cette victoire, la trentième des Alouet-

tes cette saison, est leur couronnement comme champions de la Ligue junior majeur du Québec.

En effet, ils ont devancé au classement général les Athlétiques de Sherbrooke, les monarques de la section Martimbault.

Au moment d'écrire ces lignes, on ne connaissait pas le résultat du second match entre les Alouettes et Grand-Mère.

D'autre part, les séries éliminatoires ne débuteront que mardi, le 12 août, puisqu'une formation d'Étoiles de la Ligue junior majeur du Québec se rendra à Trois-Rivières au championnat provincial de baseball junior, qui débutera demain pour se terminer dimanche.

Les Alouettes ont placé cinq des leurs sur ce club, et le Fiacre de Sainte-Foy aura un représentant à ce tournoi.

Cinq ligues de baseball junior seront présentes, soit celle du Saguenay-Lac-Saint-Jean, celle de l'Est du Québec, celle du district de Montréal en plus de celle du Québec.

Fastball

La Table du Roi a entrepris de belle façon la finale de la Ligue de fastball senior en allant battre le Centre-Landry 3-0, hier soir à Trois-Rivières.

Clermont Vézina a récolté le gain, n'allouant que deux maigres coups sûrs aux perdants. L'équipe de Saint-Émile n'a pas fait fureur non plus au bâton, étant limitée à un seul coup sûr, mais un vrai, soit le circuit à l'intérieur du terrain de Claude Auclair, alors que deux joueurs étaient sur les sentiers,

gracieuseté de la défensive poireuse du Centre-Landry. C'est Michel Thibault qui a encaissé la défaite.

Le prochain match de cette finale 4 de 7 aura lieu demain soir à Saint-Émile, à compter de 21h.

Précision aérienne

Le jeune Mario Gagné de Beauport, qui termine un cours de pilote commercial au cégep de Chicoutimi, a remporté il y a quelques jours une épreuve d'atterrissage de précision disputée à l'aéroport de Charlevoix, à Saint-Irénée. Une quinzaine de pilotes participaient à l'épreuve qui consiste à poser un appareil léger avec le plus de précision possible sur une grille dessinée au sol. Le jeune Gagné représentera la région de Charlevoix au Rallye aérien international de Montréal du 30 août au 1er septembre, à la suite de cette victoire.

Golf féminin

L'Association canadienne des golfeuses, district de Québec, tenait un de ses tournois hier, au club de golf Lorette, et c'est Monique Langlais, du Royal Québec, qui l'a emporté dans la classe A avec 76. Loulou Labrie, du Lorette la suivait de près avec 78.

En classe BB, Claire Plamondon et Jeannot Paquet, toutes deux du Lorette, ont récolté les premières places avec 86 et 88. En classe B, Louise Letellier, Lorette, a terminé première à 91, alors que cinq golfeuses se classaient ex aequo au deuxième rang avec 95. Il s'agit de Huguette Lacaille, Cap-Rouge; Aline Pouliot, Royal Québec; Florence Lab-

bé, Saint-Georges; Jeanine Gravel, Royal Québec et Denise Roy, Lorette.

Lise Harrington, Lorette, a gagné la classe C avec 97, suivie de Marthe Guimond, Royal Québec et Claire Huot, Orléans, avec 98.

En classe D, victoire de Germaine Saillant, Lorette, avec 105. Françoise Roy, Alpin, et Madeleine Marcotte, Castor, suivent avec 109.

C'est au même club de golf (Lorette) que se disputait hier la première ronde d'un tournoi comptant pour le championnat des golfeuses junior.

Françoise Dallaire, Saint-Georges, l'a emporté avec 83, suivie de Marie Laferrrière, Adstock, avec 84.

La deuxième ronde de ce tournoi aura lieu aujourd'hui, tous jours au Lorette.

Mérite cycliste

La treizième épreuve du Mérite cycliste se déroulera aujourd'hui à Saint-Nicolas, avec comme point de départ le centre d'achat Normandie, pour arriver à l'hôtel Sainte-Croix de Lotbinière, soit une distance de 26 milles.

Cette épreuve est la treizième pour les coureurs sénior et junior, et la sixième pour les catégories vétéran et féminine A.

C'est toujours Michel Lacouline, du club Lions—Les Saules, qui domine le classement avec 544 points, soit une avance de plus de 32 points sur le jeune Thomas Lemieux du Centre du bicycle de Sainte-Foy à 512 points. Deux autres membres du Centre du bicycle suivent avec 510 et 487 points. Il s'agit de Alain Vallières et de François Trout.

Alors que dans la catégorie

vétéran, Jacques Paupe, Lions—Les Saules, domine après cinq épreuves, avec 159 points suivi de Gilles H. Picard à 141 points.

Dans la catégorie féminine A, Hélène Mailloux domine avec 92 points suivie de Guylaine Chenel, Centre du bicycle de Sainte-Foy, avec 59 points.

Concours hippique

Le club "Les Ecuries de la Chaudière" se prépare fébrilement à son concours hippique, qui aura lieu dimanche prochain, à Breakeyville, comté de Lévis.

Plus de 60 chevaux y participeront suivant les règlements de la Fédération équestre canadienne.

Les gagnants se partageront mille cinq cents dollars en bourses et les points gagnés compteront pour le classement au championnat de fin d'année de l'Association hippique de Québec Inc.

Pour les inscriptions, communiquer avec Julie D. Hamel à 842-0892. Pour les informations générales, à 832-0347.

Jeux du Québec

Les équipes de balle-molle féminine de la région de Québec (03) peuvent encore s'inscrire à la finale régionale des Jeux du Québec (9 et 10 août). Cette finale est ouverte aux catégories midjet (Laurier-Station) de même que pee wee et bantam (Sainte-Foy).

Les équipes qui ne l'ont pas encore fait doivent s'inscrire sans plus tarder à Laurier-Station en communiquant avec Michel Cayer: 728-3852, 2725, ou 2246. A Sainte-Foy, on doit contacter Laurent Dumais à 657-4241.

Comme à chaque année, le cyclisme aura sa finale régionale dans le cadre des Jeux du Québec. Elle aura lieu dans les rues de Montmagny, dimanche prochain.

Les cyclistes des clubs affiliés auront leurs propres compétitions chez les minimes, cadets, féminines "B", juniors, seniors et vétérans.

L'élément nouveau de cette compétition, c'est qu'il y aura une classe spéciale ouverte à tous les cyclistes, garçons et filles de huit à seize ans.

Sont admissibles à ces courses spéciales tous ceux et celles qui n'ont jamais fait de compétition, peu importe le modèle de bicyclette qu'ils possèdent.

Pour s'inscrire, on peut contacter, à Montmagny, Marcel Lavergère (248-2298) ou Michel Ringuet (248-6133).

Natation

L'équipe de relais des Citadelles de la ville de Québec, composée de Agathe Boucher, Sylvie Paquet, Martine Jeffrey et Guylaine Paquet, a décroché récemment la médaille d'or chez les 15 ans et plus, dans le 200 verges libre, lors de la compétition annuelle de natation à la piscine de l'Exposition de Trois-Rivières.

Les protégés des entraîneurs Georges Trepanier et Yvan Guérard ont remporté l'épreuve devant les équipes favorites de Cowansville et des Selects de Québec. Dans les épreuves individuelles, Michel Boily a brillé en remportant deux médailles de bronze, tandis que Jean Gaudreau, Johanne Labbé, Martine Jeffrey, Annie Goulet et Guylaine Paquet, méritaient une médaille de bronze.

Brocklebank conserve le maillot jaune

Les amateurs de course cycliste ont pu profiter d'une magnifique journée pour assister aux cinquième et sixième étapes du Tour cycliste de la Gaspésie qui ont permis à Allen Brocklebank de conserver le maillot jaune.

Le départ de la course contre la montre par équipe a été donné à 9h hier matin et a conduit les coureurs de New Richmond à Paspébiac. Ce sont les membres de l'équipe du Canada qui ont rafilé les honneurs avec un temps de 3 heures 21 minutes 3 secondes, suivi à quelques secondes (22 pour être précis) des représentants de l'équipe du Québec. En troisième place, on retrouve l'équipe Lemoyne qui précédait au fil celles du Minnesota et de la Colombie-Britannique.

Les cyclistes étaient par la suite attendus à Chandler pour un circuit fermé de 55 kilomètres où l'excellent Daniel Périgny (Lemoyne) a difficilement réussi à faire un maître en l'emportant sur un peloton serré qui comptait dans l'ordre: Gordon Smith (Buffalo), Martin Cramaro (Canada), Eon D'Ornellas (Canada) et Hugh Har-

den (Colombie-Britannique).

Malgré ces résultats d'hier, Allen Brocklebank demeure le meilleur à l'issue de ces six premières étapes du tour, talonné par Martin Cramaro et Dany Deslongchamps.

RESULTATS

Cinquième étape: New Richmond-Paspébiac 52 km Course contre la montre par équipe
1. Équipe nationale du Canada 3h 21m 30s
2. Équipe du Québec 3h 21m 25s
3. Équipe Grenon Lemoyne Sports 3h 25m 30s
4. Équipe du Minnesota 3h 27m 22s
5. Équipe de Colombie-Britannique 3h 28m

Sixième étape: Chandler circuit fermé 55 km
1. Daniel Périgny, Club Lemoyne 1h 21m 31s
2. Gordon Smith, Club de Buffalo 1h 21m 31s
3. Martin Cramaro, Équipe du Canada 1h 21m 31s
4. Eon D'Ornellas, Équipe du Canada 1h 21m 31s
5. Hugh Harden, Équipe de Colombie-Britannique 1h 21m 31s

Classement général: après six étapes
1. Allen Brocklebank, Colombie-Britannique
2. Martin Cramaro, Équipe du Canada
3. Dany Deslongchamps, Équipe du Québec

Classement par équipe: après six étapes
1. Équipe du Canada 27h 34m 36s
2. Équipe du Québec 27h 37m 27s
3. Équipe Grenon Lemoyne 27h 39m 22s

Les athlètes en sécurité

par Michel CORBEIL

du bureau du Soleil à Matane

La vie sur deux roues, il n'y a que ça de vrai, prétend M. Alex Cloutier, caporal de la Sûreté du Québec et un des policiers motards responsables de veiller à la sécurité des athlètes engagés dans le Tour cycliste de la Gaspésie.

M. Cloutier est bien connu des organisateurs cyclistes. Au début des années 50, il a participé à des compétitions cyclistes au Québec.

Depuis 1958, année de son entrée à la Sûreté, le policier rouquin a escorté la plupart des courses cyclistes. Il était en service pour les Tours du Saint-Laurent de 1956 à 1958, pour celui de la Nouvelle-France, et ceux de la vallée Chaudière, de Portneuf et de Beauport, entre autres.

La participation d'abord

"J'ai participé durant trois, quatre ans à des compétitions, mais j'étais surtout un gars de peloton, laisse entendre M. Cloutier avec un sourire entendu.

"A l'époque, j'ai bien gagné une dizaine de coupes... de plomb. Quand je pense que maintenant les jeunes reçoivent des bourses."

Le policier à moto n'affiche pas de prétention de champion. Il constate que les coureurs d'aujourd'hui bénéficient d'un meilleur soutien.

"La différence, affirme-t-il, c'est que les jeunes sont mieux formés physiquement et, techniquement, ils sont mieux équipés: moi, j'avais un vélo à pédalier fixe comme bicyclette de compétition."

"De plus, les routes sont en meilleur état maintenant. La course Québec-Montréal, poursuit-

il en souriant, c'était pas un cadeau dans le secteur de Trois-Rivières ou celui de Repentigny. C'était une course d'endurance: moi, j'ai jamais pu compléter cette course."

Maintenant

"De nos jours, commente M. Cloutier, des gars comme Dany Deslongchamps ou Louis Garneau sont des cyclistes qui se comparent à ceux d'autrefois. Ils sont forts, mais, du temps du Tour du Saint-Laurent, beaucoup d'Européens participaient."

"Celui de la Gaspésie est bien organisé. Ce sont des vieux de la vieille, comme on dit, qui sont dans cela. Les médias sont là. Le public est enthousiaste."

"Du côté de l'organisation, Guillou est un champion, mais, sans sa femme Madeleine, il aurait eu des difficultés comme organisateur."

Maintenant, le caporal Cloutier est responsable du peloton technique de Québec à l'unité d'urgence permanente de Québec pour les motards. En compagnie de dix autres policiers de la Sûreté du Québec, il est chargé à temps plein de veiller à la sécurité de la compétition. Et ce n'est pas une vacance, tient-il à préciser.

"Être plus jeune, je ferais de la course. J'aimerais faire comme le dossard n° 19 et, au moins, me présenter au départ du tour."

"J'ai été patrouilleur à motocyclette pendant 16 ans. M'asseoir dans un véhicule à quatre roues, cela m'aurait ennuyé. Mon épouse n'a pas toujours aimé cela, mais que voulez-vous?"



La défensive des Tiger Cats de Hamilton a connu une excellente soirée. En conséquence, le quart-arrière Condredge Holloway a lui eu quelques très mauvais moments. Holloway qui menait l'attaque des Rough Riders ne devait pas participer au match, se remettant d'une commotion

cérébrale. Il s'est tout de même présenté sur le terrain et a dû endurer de sévères placages, dont ceux de Ben Zambiasi (spécialiste du bas du corps) et Jim Muller (pour le reste...).

Ruoff et la défensive ont suffi

OTTAWA (PC) — Le botteur Bernie Ruoff et une défensive impénétrable des Tiger-Cats leur ont procuré un gain tierce de 13-3 contre les Riders, hier soir, au parc Lansdowne.

Ruoff a botté des placements de 26, 47, 41 et 12 verges, en plus d'un simple de 46 verges.

Chez les Riders, Gerry Organ a réussi les seuls points, avec un placement de 39 verges.

Cette victoire permet aux Tiger-Cats de partager le deuxième rang dans l'Est avec Ottawa, mais Hamilton a deux victoires et autant d'échecs, tandis que la fiche des Riders est maintenant de 2-3.

Le quart suppléant des Tiger-Cats Dave Marler, a remplacé Bruce

Lemmerman dans la deuxième moitié, mais n'a pas eu plus de succès que son prédécesseur.

Le mieux qu'il a pu faire fut d'amener les siens à la ligne de deux verges des Riders dans les trois dernières minutes du match, mais cette poussée s'est terminée en queue de poisson lorsque le bloqueur défensif Mike Raines a fait perdre pieds au demi Rufus Crawford avant qu'il ne franchisse la ligne des buts.

La défensive du Hamilton, inspirée par les plaqués de Harold Woods, a constamment embouteillé l'offensive adversaire.

Condredge Holloway a commencé le match au quart pour les Riders,

mais il a cédé sa place à Charlie Weatherbie, en deuxième moitié.

Question de jeux clés

Les Lions ont profité de jeux clés autant à la défensive qu'à l'offensive pour vaincre Calgary 31-23, hier, et ainsi reprendre le premier rang ex aequo avec Edmonton.

C'est la deuxième défaite consecutive des Stampede, troisième dans l'Ouest et qui affronteront les Lions la semaine prochaine à Calgary.

Deux touchés et un placement des Lions ont été préparés par des jeux clés à la défensive, pendant que le demi canadien Dennis Taylor gagnait tout le terrain seul pour

l'autre touché des Lions grâce à une passe de 66 verges du quart Joe Paopao.

Hormis des interceptions coûteuses et des échappés cons, l'offensive des Stampede a bien joué avec notamment un touché et un placement à ses deux premières attaques à chacune des demies.

Le quart Ken Johnson a étourdi la défensive des Lions avec une passe de touché de 86 verges à Tom Forzani sur le premier jeu du match.

Les autres majeurs des Lions ont été réussis par Al Charuk et Harry Holt sur des passes de 30 et 10 verges de Paopao, tandis que John Henry White en captait une autre de 35 verges pour six autres points.

Sommaires

HAMILTON 12 OTTAWA 3

Premier quart

Ham — Pl. Ruoff 26 verges 9:38

Deuxième quart

Ham — Pl. Ruoff 47 verges 4:32

Ott — Pl. Organ 39 verges 12:37

Troisième quart

Ham — Simple Ruoff 46 verges 6:38

Quatrième quart

Ham — Placement de 41 verges par Ruoff, 0-43

Ott — Placement de 36 verges par Ruoff, 12-39

Hamilton 12 3 3 1 6-13

Ottawa 3 0 3 0 6-3

Assistance: 24,181

CALGARY C. BRITANNIQUE

Premier quart

Cal — Passe de 86 verges de Johnson à Forzani

(Passaglia transforme) 6:39

Cal — Placement de 36 verges par Hay, 5:02

Deuxième quart

Lions — Passe de 30 verges de Paopao à Charuk

(Passaglia transforme) 3:23

Lions — Passe de 10 verges de Paopao à Holt

(Passaglia transforme) 14:18

Cal — Placement de 27 verges par Hay, 14:59

Troisième quart

Cal — Course d'une vge par Sykes, (Hay transforme) 4:03

Cal — Placement de 16 verges par Hay, 12:11

Lions — Course de 4 verges par Taylor, (Passaglia transforme) 13:31

Quatrième quart

Lions — Passe de 35 verges de Paopao à White

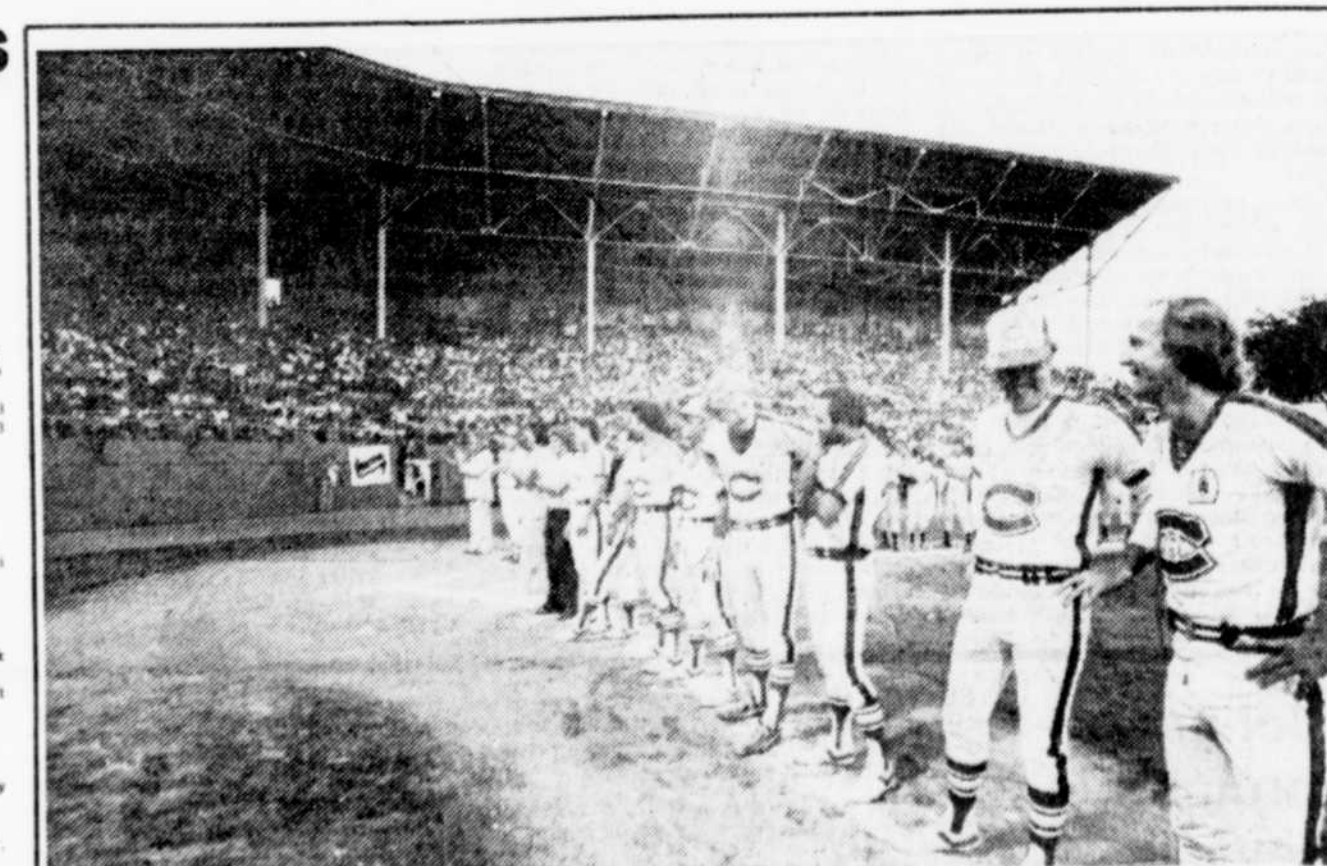
(Passaglia transforme) 1:45

Lions — Placement de 37 verges par Passaglia, 9:44

Calgary 10 3 10 0-23

Lions 0 14 7 16-31

Assistance: 25,465



Les Canadiens toujours populaires

L'entrée des Nordiques dans la Ligue nationale de hockey n'a pas éliminé l'attrance des Québécois pour la formation des Canadiens de Montréal. En effet, environ 7.000 personnes étaient présentes pour un match de balle-molle entre les joueurs du Canadiens et les représentants de la station radiophonique CFLS, hier au stade municipal. Les Canadiens ont perdu 2-1.

Hélicoptère au service des malades de la Côte-Nord

par Jean Didier FESSOU

PORT-MENIER — D'ici quelques semaines, les habitants de la Moyenne Côte-Nord et de l'île d'Anticosti pourront compter sur la présence d'un hélicoptère basé en permanence dans la région pour le transport d'urgence des malades. Et, ceci, parce que le DH-125 du gouvernement du Québec ne peut desservir toutes les localités de cette vaste région.

d'importantes choses à déclarer à l'automne".

Sur place, de nombreux autochtones ont traduit les propos du ministre de la manière suivante:

"Cela signifie que Port-Menier pourrait être érigé en municipalité."

Changements administratifs réclamés par plusieurs Anticostiens et redoutés par d'autres.

300 ans d'histoire

Cette information a été confirmée par le Dr Denis Lazure, ministre des Affaires sociales, alors qu'il inaugurerait, hier, le centre de santé de Port-Menier. Profitant de cette inauguration, le Dr Lazure a séjourné quelques jours dans l'île puis devait, aujourd'hui, s'envoler en direction de la côte afin de visiter tous les hôpitaux et tous les dispensaires des moyennes et basses côtes. Périple qui retiendra le ministre dans la région jusqu'au début de la semaine prochaine.

Au cours des conversations à bâtons rompus avec les insulaires, le Dr Lazure évoqué la possibilité d'un changement de statut administratif du village de Port-Menier. Sans vouloir préciser davantage, le ministre des Affaires sociales a mentionné que le ministre responsable, Lucien Lessard, titulaire du portefeuille du Loisir, de la chasse et de la Pêche, "aurait

L'année en cours est une année importante pour les habitants d'Anticosti: elle marque le 300^e anniversaire du don de l'île à Louis Jolliet par Louis XIV.

De plus, et à l'intention des 300 habitants, elle marque l'ouverture du centre de santé. Centre qui a été érigé au cours des derniers mois et qui a nécessité des déboursés de l'ordre de \$250,000.

Et c'est entouré de plusieurs insulaires et de quelques personnalités, dont le député de Duplessis, Denis Ferron, et le directeur de l'île, M. Yvon Ghaissan, ainsi que d'une brochette respectable de journalistes, que le ministre Lazure procédait à l'inauguration du centre de santé.

A cette occasion, le ministre précisait que ce centre de santé ne dépendrait plus du CRSSS de Baie-Comeau-Hauterive mais de l'hôpital Saint-Jean-Eudes de Havre-Saint-Pierre.

Le centre de santé a été construit par l'entreprise Clément Bailey Inc. de Sept-Îles et le projet a été coordonné par M. Jacques Biron.

Ce centre abritera des bureaux et un logement pour l'infirmière, le dentiste et la travailleuse sociale. Il comprendra en outre une salle d'examen et une

salle d'attente, le tout sur une superficie de quelque 2,750 pieds carrés. Il permettra de répondre de façon adéquate aux besoins médicaux et sociaux des citoyens de l'île. Essentiellement, il aura un rôle préventif.

En ce qui concerne plus particulièrement les malades, ceux-ci

pourront être acheminés soit à Havre-Saint-Pierre, soit à Gaspé, soit à Baie-Comeau-Hauterive. Ou plus loin si leur état le nécessite.

Jusqu'à ces derniers mois, les 300 insulaires devaient se contenter de la présence d'un dispensaire dont la réfection et l'aménagement

en centre de santé aurait nécessité des investissements de près de \$450,000.

C'est pourquoi le ministère des Affaires sociales a confié à l'architecte Laurie Gauthier et aux ingénieurs-conseils Tremblay, Deschênes et Associés le soin de dessiner et de concevoir les plans d'une nouvelle bâtisse.

Taxé de racisme, Denis Lazure répond au Dr Roy

(PC) — Les accusations de racisme proférées par le président de la Corporation professionnelle des médecins du Québec, le Dr Augustin Roy, à l'égard du gouvernement québécois sont "lamentablement grossières" selon le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure.

Dans un communiqué publié hier, M. Lazure répond au Dr Roy qui s'insurgeait récemment contre la limite de 10 pour 100 fixant la proportion de diplômés de facultés de médecine non québécoises admis à l'internat ou à la résidence dans les hôpitaux universitaires de la province.

Le Dr Roy avait alors qualifié de "pitoyable et inhumaine" la situation faite aux médecins immigrants. Il avait du

même coup dénoncé la situation du Québec où il se trouve, selon lui, plus de 50 médecins immigrants actuellement en chômage.

Le ministre Lazure affirme qu'au contraire le Québec a justement fait preuve d'une ouverture peu commune au chapitre des médecins immigrants.

A cet effet, il cite l'exemple des 120 diplômés québécois en formation à l'extérieur de la province comparativement aux 216 internes ou résidents des autres provinces actuellement en formation dans les hôpitaux québécois.

Par ailleurs, la majorité de ces étudiants non québécois s'en retournent pratiquer la médecine à l'extérieur de la province et ce, après que le gouvernement québécois ait dé-

frayé une partie de leur formation, ajoute-t-il.

Selon des sources fédérales, plus de 53 pour 100 de tous les médecins formés par l'université McGill pratiqueraient actuellement à l'extérieur du Québec.

Quant au contingentement imposé par le MAS à l'entrée des nouveaux résidents destinés à devenir spécialistes, décrié aussi par le Dr Roy, il ne s'agit là, selon M. Lazure, que d'une question de rationalité et d'équilibre.

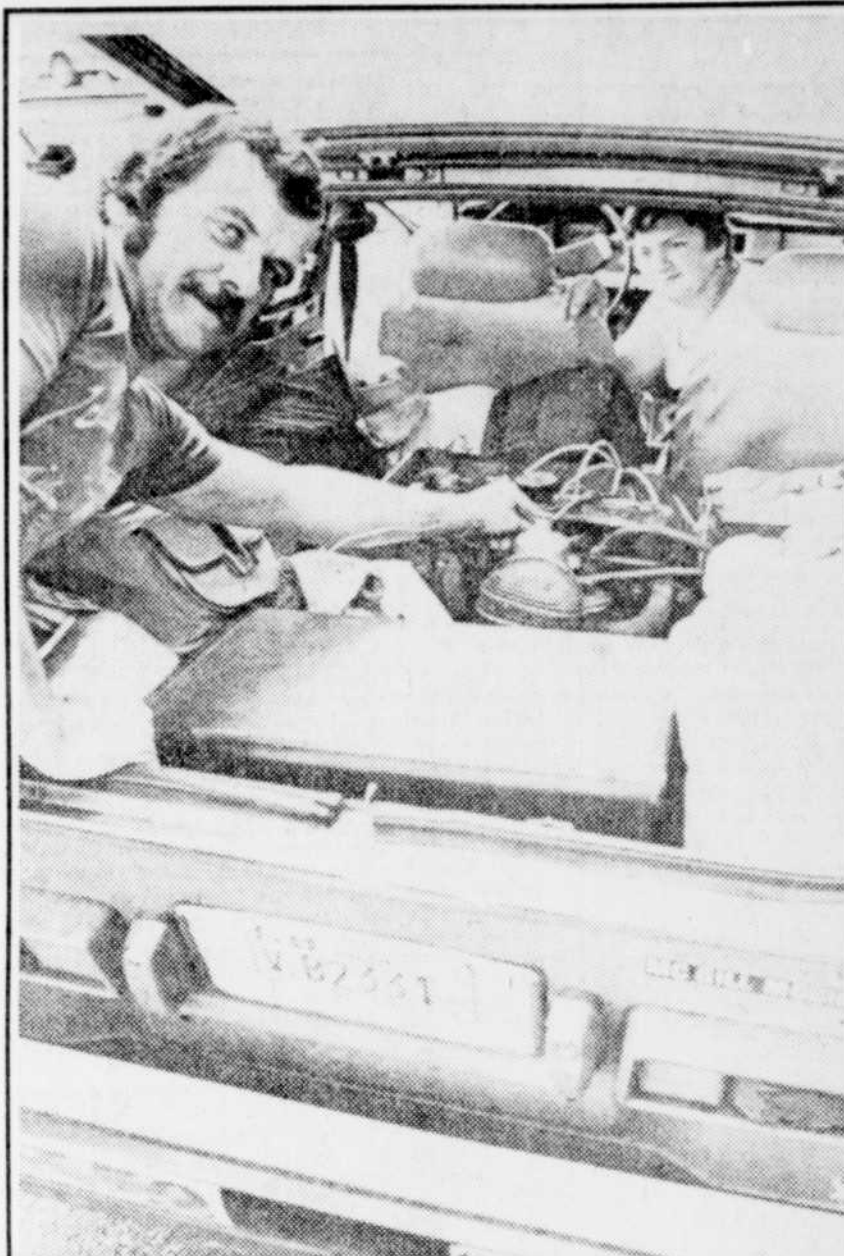
"Je suis responsable de la détermination des besoins en quantité de médecins spécialistes, mais aussi de l'utilisa-

tion des fonds publics à cette fin".

Les statistiques révèlent qu'il y a actuellement au Québec plus de diplômés en médecine par million d'habitants que n'importe où en Amérique du Nord.

C'est ainsi que l'on compte au Québec plus de 100 résidents ou internes par million d'habitants alors que la moyenne canadienne est de 71. Même aux États-Unis, la proportion n'est que de 74 par million d'habitants.

En outre, la répartition entre les généralistes et les spécialistes du Québec montre que ces derniers sont surreprésentés.



McGill Mobile

La Datsun B-210 des Montréalais René et Diane Audet, munie d'un moteur modifié de Mini Austin, peut faire 100 kilomètres sur la route avec 4.6 litres d'essence. Conçue à l'université McGill, la voiture est la seule participante du Canada au Sea to Sea Econorrallye, qui débute aujourd'hui dans l'Etat de Washington et qui met en lice les universités nord-américaines.



liquidation saisonnière



Loin de se terminer, l'été vous réserve encore d'heureuses surprises... tout comme les rabais de Pantorama! Venez vite choisir...

T-SHIRT GRATUIT

avec chaque achat d'un jeans à prix régulier

JEANS F.U.S

Rég. \$29.99 pour

\$24⁹⁹

ASSORTIMENT DE

JEANS

CORDUROY

Rég. \$23.99 à \$27.99 pour

\$16⁹⁹

CHANDAILS

réduits de

50%

Nombreux autres spéciaux!

Pantorama

• PLACE QUEBEC • PLACE STE-FOY • GALERIES CHAGNON, LEVIS
• GALERIES CHARLESBOURG • GALERIES CANADIENNE
• PLACE FLEUR DE LYS • PLACE CARTIER

boiteau luminaire

Embellit la lumière

Réchauffez l'ambiance de votre intérieur, grâce à la Chaleur du bois naturel...

Ces superbes lampes de style colonial faites d'érable naturel, ajouteront à votre intérieur la note de bon goût qui fait qu'on se sent bien chez soi. Ampoules en sus. Quantité limitée.

A - 41905 lampe de table.

SPECIAL \$59⁹⁵

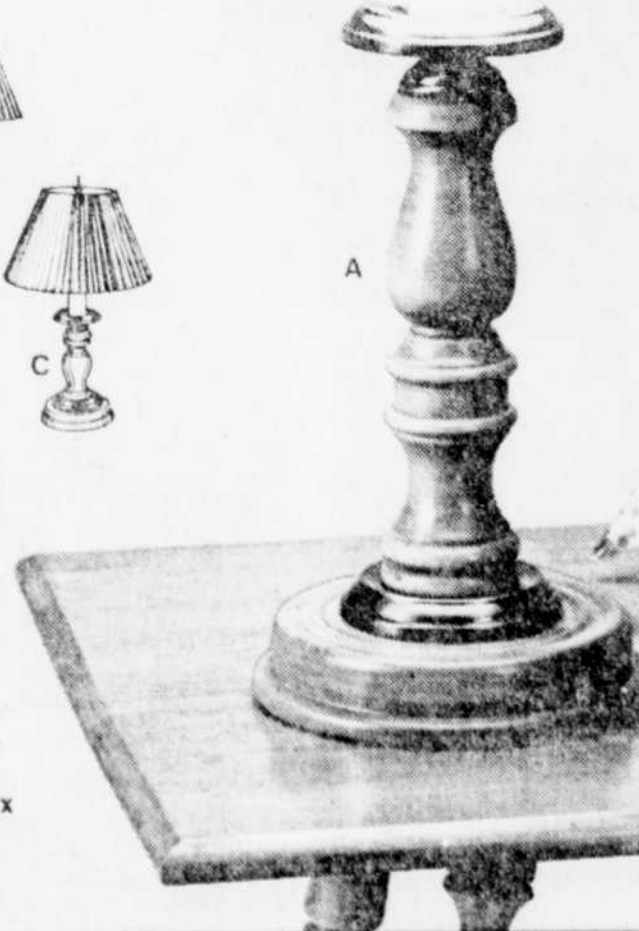
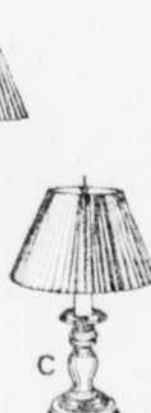
B - 101505 lampe de plancher.

SPECIAL \$99⁹⁵

C - 222786 lampe de table.

SPECIAL \$49⁹⁵

N'oubliez pas de visiter notre nouveau rayon de cadeaux STATIONNEMENT GRATUIT.



1295 ouest, boul. Charest, Québec, tél.: 683-2271
Les Galeries Chagnon, Lévis, tél.: 837-5135

OUVERT DE 9.00 A.M. À 5.30 P.M. DU LUNDI AU MERCREDI.
DE 9.00 A.M. À 9.00 P.M. LE JEUDI ET LE VENDREDI ET DE 9.00 A.M. À 5.00 P.M. LE SAMEDI.

CHARGE
VISA